



Le Conference Board du Canada

2024

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement
du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations,
le 30 août 2024

Préparé par
Le Conference Board du Canada



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement
du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Table des matières

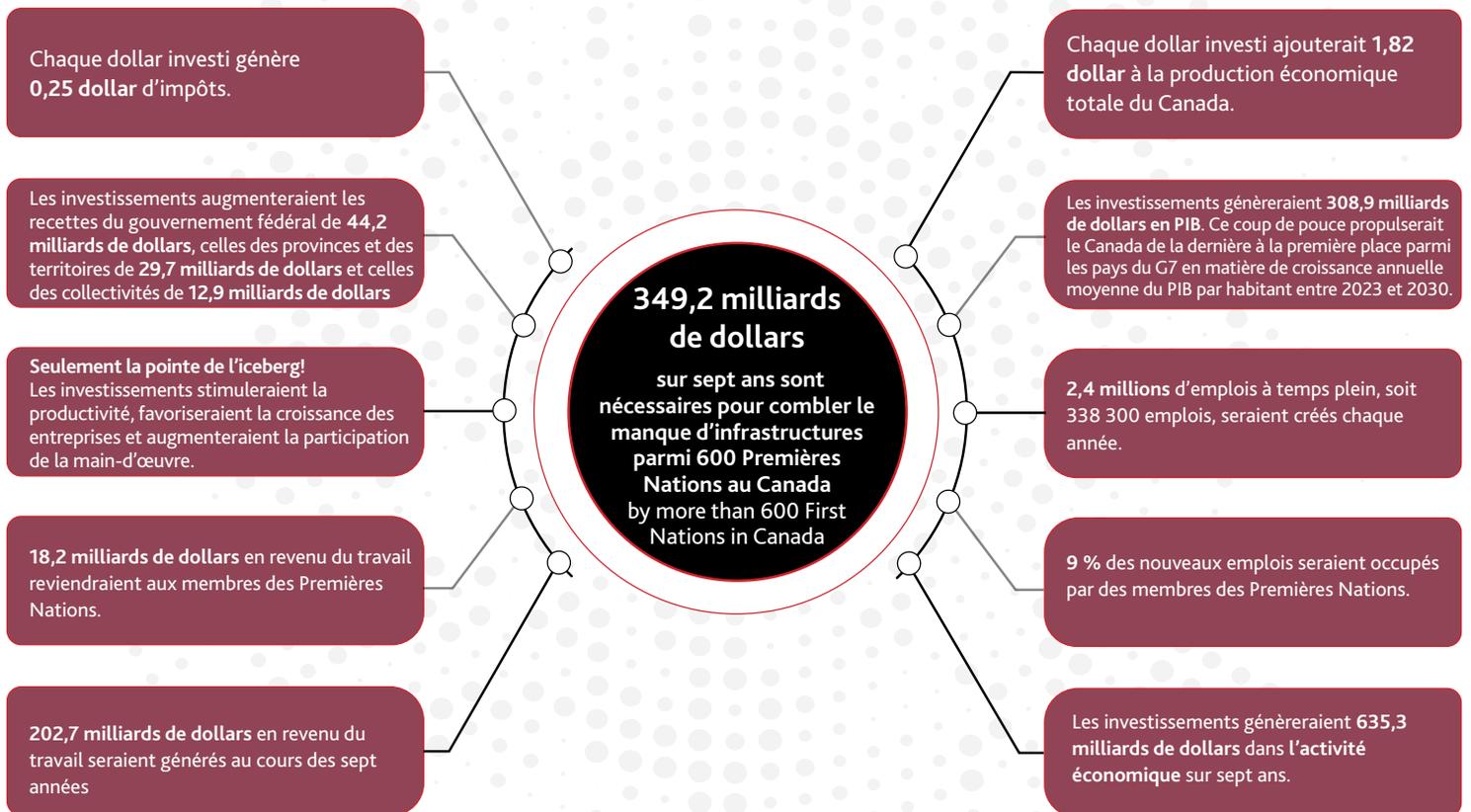
Principaux résultats	5
Introduction.....	6
Vue d'ensemble des domaines d'infrastructures	7
Répartition par province.....	8
Financement des projets d'infrastructures	8
Évaluation des retombées économiques	9
Production économique.....	10
Produit intérieur brut.....	11
Plus de 80 % du PIB serait généré pendant la phase d'investissement.	11
L'investissement dans le logement représenterait la part la plus importante du PIB	12
Emploi.....	13
Plus de 90 % des emplois seraient occupés par des personnes non membres des Premières Nations	14
Près de 40 % des emplois seraient dans le secteur de la construction.....	15
Revenu du travail.....	16
Recettes publique.....	17
Compétitivité internationale.....	19
Prise en compte de la capacité de construction	20
Soutenir la formation et l'apprentissage	20
Immigration ciblée	20
Partenariats avec les Premières Nations.....	21
Incitations fiscales.....	21
Retenir les talents.....	21
Conclusion	22
Annexe A : Vue d'ensemble des domaines d'infrastructures	23
Annexe B : Données et méthodes.....	25
Pertes directes.....	26
Impôts.....	26
Emploi des Premières Nations	27
Limites	28
Annexe C : Tableaux de données supplémentaires	29
Annexe D : Glossaire.....	40
Annexe E : Bibliographie	42
Remerciements	45



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Principaux résultats

- L'Assemblée des Premières Nations (APN) et Services aux Autochtones Canada estiment que 349,2 milliards de dollars d'investissements dans les immobilisations et le fonctionnement sur sept ans sont nécessaires pour combler le manque d'infrastructures auquel sont confrontées plus de 600 Premières Nations au Canada.
- Comblé le manque d'infrastructures pourrait générer 635,3 milliards de dollars en retombées économiques au cours des sept prochaines années. Cela signifierait que chaque dollar dépensé contribuerait à hauteur de 1,82 dollar à la production économique du Canada.
- Cet investissement pourrait générer un produit intérieur brut (PIB) estimé à 308,9 milliards de dollars sur sept ans. Ce coup de pouce pourrait propulser le Canada de la dernière à la première place parmi les pays du G7 en matière de croissance annuelle moyenne du PIB par habitant entre 2023 et 2030.
- Près de 338 300 emplois à temps plein par an seraient créés et maintenus en comblant le manque d'infrastructures, et 91 % (306 800) de ces emplois seraient occupés par des personnes non membres des Premières Nations et le reste (31 400) par des membres des Premières Nations.
- Les dépenses en infrastructures généreraient 202,7 milliards de dollars en revenu du travail sur sept ans, dont 18,2 milliards parmi les membres des Premières Nations et 184,4 milliards parmi d'autres personnes.
- Chaque dollar investi générerait 0,25 dollar d'impôts. Les dépenses feraient augmenter les recettes du gouvernement fédéral de 44,2 milliards de dollars, tandis que les gouvernements provinciaux et territoriaux et les collectivités recevraient respectivement 29,7 milliards de dollars et 12,9 milliards de dollars de recettes supplémentaires.
- Les avantages économiques liés au comblement du manque d'infrastructures parmi les Premières Nations iraient bien au-delà des indicateurs présentés dans ce rapport. Ce dernier porte uniquement sur les retombées immédiates des dépenses directes nécessaires à la construction et à l'entretien d'infrastructures essentielles. Ainsi, il ne fait qu'effleurer les retombées économiques plus générales, qui comprennent la stimulation de la productivité, la croissance des entreprises et l'augmentation de la participation de la main-d'œuvre. Ces retombées économiques plus générales seront étudiées dans un rapport ultérieur.



Des avantages pour tous les Canadiens (Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Introduction

Le manque d'accès aux infrastructures essentielles, telles que le logement, l'éducation, les soins de santé, l'Internet et d'autres services indispensables, a perpétué des inégalités qui sont profondément enracinées au sein des Premières Nations au Canada. Dans son rapport, « *Comblé le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Un rapport de coûts collaboratif et exhaustif identifiant les besoins d'investissement en infrastructure des Premières Nations du Canada* », l'Assemblée des Premières Nations (APN), en partenariat avec Services aux Autochtones Canada, a quantifié le manque d'infrastructures auquel sont actuellement confrontées plus de 600 Premières Nations dans l'ensemble du pays.¹

Selon le rapport historique de l'APN, 349,2 milliards de dollars sont nécessaires pour combler le manque d'infrastructures (CMI) parmi les Premières Nations (voir la figure 1). Cette estimation a été établie en 2022, avec une date de début présumée en 2023-2024. Elle continuera d'augmenter au fil du temps si des mesures ne sont pas prises.² Ces investissements sont essentiels à la construction et à l'entretien d'infrastructures liées à l'eau potable, à l'accès routier en toute saison, à l'adaptation au climat, à la neutralité carbone, à la connectivité numérique, au logement, à l'éducation, à l'accessibilité et à d'autres biens communautaires essentiels.

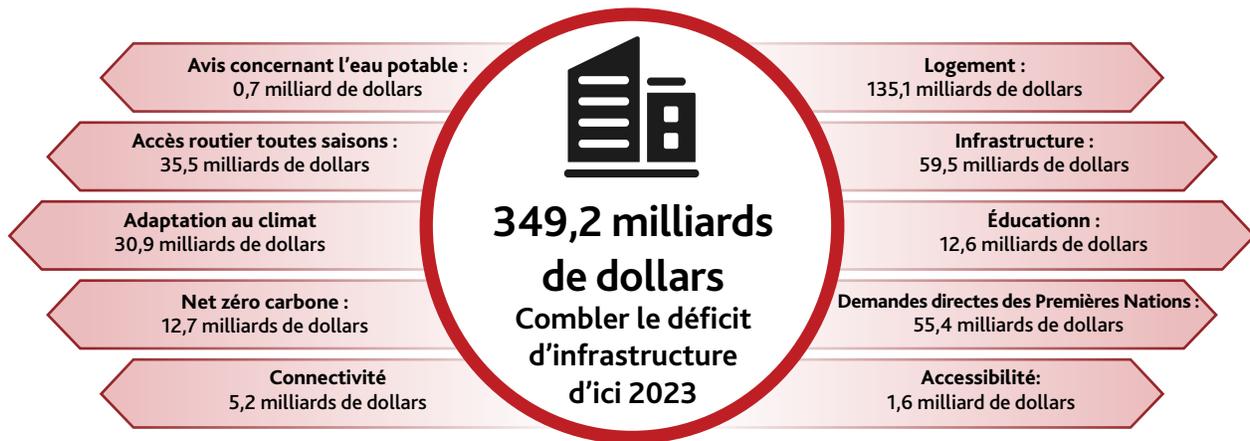


Figure 1: Comblé le manque d'infrastructures des Premières Nations coûtera 349,2

Source : Assemblée des Premières Nations, *Comblé le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Un rapport de coûts collaboratif et exhaustif identifiant les besoins d'investissement en infrastructure des Premières Nations du Canada*

Dans le présent rapport, le Conference Board du Canada présente les retombées économiques inhérentes au comblement du manque d'infrastructures parmi les Premières Nations sur le plan de la production économique, du produit intérieur brut (PIB), de l'emploi, du revenu du travail et des recettes publiques. Ces retombées ne représentent que la pointe de l'iceberg des retombées socioéconomiques plus générales qui devraient découler du comblement du manque d'infrastructures. Une discussion plus approfondie sur les retombées socioéconomiques sera présentée dans un prochain rapport intitulé « *Des avantages pour tous les Canadiens (Partie 2) : Retombées socioéconomiques à long terme du comblement du manque d'infrastructures* ».

1 Assemblée des Premières Nations, *Comblé le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Un rapport de coûts collaboratif et exhaustif identifiant les besoins d'investissement en infrastructure des Premières Nations du Canada*.
2 Assemblée des Premières Nations, *Comblé le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Plan de priorisation et de mise en œuvre*.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Vue d'ensemble des domaines d'infrastructures

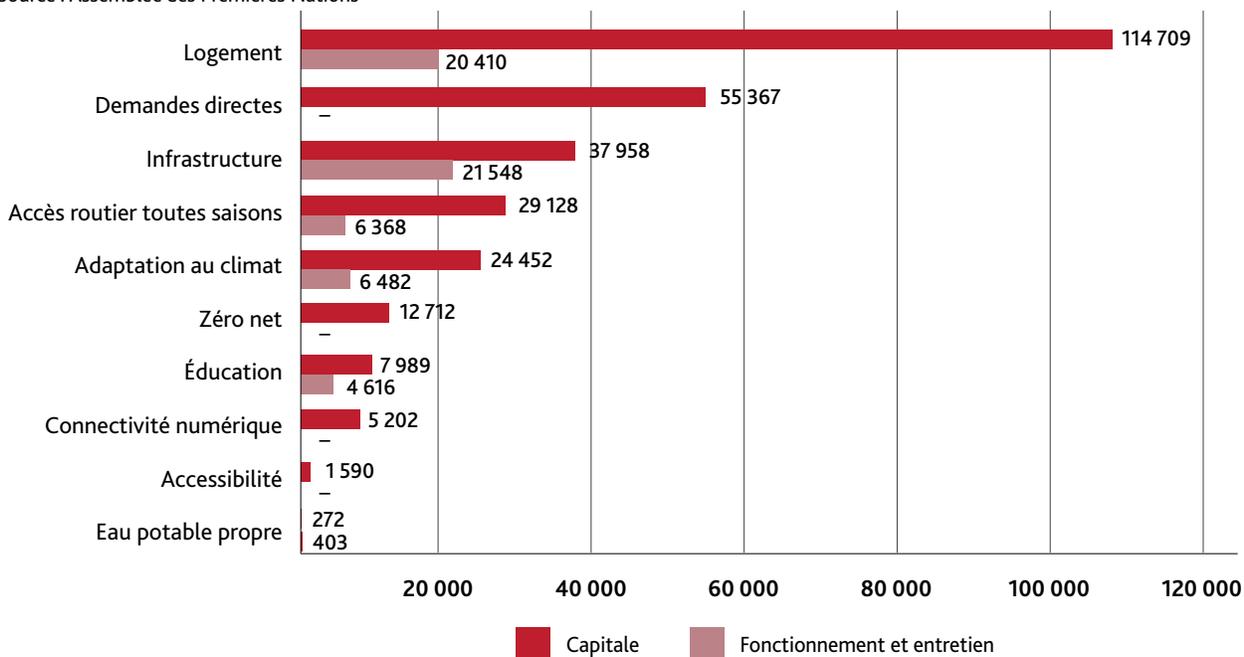
Le montant estimé à 349,2 milliards de dollars nécessaire pour combler le manque d'infrastructures parmi les Premières Nations au Canada englobe à la fois le coût des immobilisations et celui du fonctionnement et de l'entretien (F/E), il est réparti dans dix domaines d'infrastructures importants (voir le graphique 1). Ces dépenses serviront à assurer l'accès à l'eau potable (eau potable), à fournir un accès routier en toute saison, à préparer les infrastructures aux phénomènes météorologiques extrêmes (adaptation au climat), à accroître l'efficacité énergétique (neutralité carbone), à fournir des services Internet et téléphoniques (connectivité numérique), à construire des établissements d'enseignement (éducation), à construire des logements en nombre suffisant pour répondre à la croissance démographique (logement), à améliorer l'accessibilité (accessibilité), à entretenir les infrastructures publiques (infrastructures) et à améliorer les infrastructures communautaires et culturelles (demandes directes). Pour une description détaillée de chaque domaine d'infrastructures, voir l'annexe A.

Les investissements en immobilisations englobent les dépenses fixes ponctuelles encourues pendant la phase de construction d'un projet, notamment l'achat d'équipements. Les investissements en F/E sont les dépenses engagées pendant la phase opérationnelle d'un projet pour s'assurer qu'un bien atteindra sa durée de vie prévue, notamment les réparations et le remplacement d'éléments. Six des dix domaines d'infrastructures nécessitent des investissements en immobilisations et en F/E, tandis que les quatre autres ne nécessitent que des investissements en immobilisations. Dans l'ensemble, on estime que 289,4 milliards de dollars sont nécessaires pour les investissements en immobilisations et 59,8 milliards de dollars pour les investissements en F/E.

Graphique 1 : 349,2 milliards de dollars sont nécessaires dans les dix domaines d'infrastructures.

(Coût pour combler le manque d'infrastructures par région, en millions de dollars)

Source : Assemblée des Premières Nations





Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

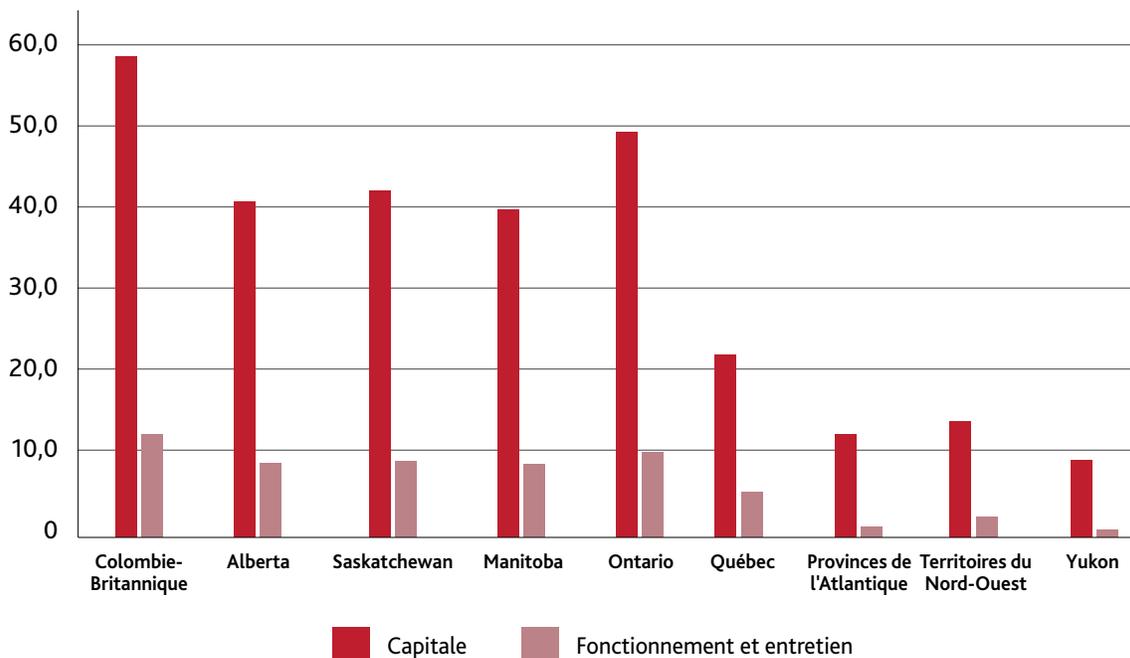
Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Répartition par province

Pour chaque domaine d'investissement, les dépenses seraient réparties entre toutes les provinces et tous les territoires du Canada (voir le graphique 2). C'est en Colombie-Britannique et en Ontario que les dépenses seraient les plus importantes. La part des dépenses pour chaque province et territoire est proportionnelle à la population provinciale et territoriale des Premières Nations. Les estimations tiennent compte de l'augmentation du coût des services offerts aux Premières Nations vivant en milieu rural.

Graphique 2 : Les investissements dans les infrastructures des Premières Nations sont plus importants en Colombie-Britannique.

(Coût pour combler le manque d'infrastructures par province, en milliards de dollars)



Source : Assemblée des Premières Nations

*Données non disponibles pour le Nunavut

Financement des projets d'infrastructures

Le financement de centaines de projets nécessaires pour combler le manque d'infrastructures parmi les Premières Nations nécessitera de nombreuses approches de financement, telles que des transferts sociaux et des subventions gouvernementales, des partenariats avec le secteur privé, un financement par l'emprunt (réception d'un capital actuel en échange d'un futur remboursement), le financement par actions (réception d'un capital actuel en échange d'une participation dans un actif) et des fonds d'impact (financement axé sur l'obtention d'un rendement et des objectifs particuliers liés à l'amélioration des résultats socioéconomiques).³ La viabilité de chacune de ces approches de financement est examinée dans le document de l'APN : *Comblant le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Plan de priorisation et de mise en œuvre*.

3 Assemblée des Premières Nations, *Comblant le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Plan de priorisation et de mise en œuvre*

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Évaluation des retombées économiques

À l'aide du modèle d'évaluation des retombées économiques (ERE) du Conference Board du Canada, nous estimons les retombées totales, directes, indirectes et induites du comblement du manque d'infrastructures dans cinq variables économiques : la production économique, le PIB, l'emploi, le revenu du travail et les recettes publiques (c.-à-d. les impôts). (Voir l'annexe D pour une explication de ces termes).

Que sont les retombées directes, indirectes et induites?

Les **retombées directes** sont la mesure de la valeur ajoutée à l'économie résultant de l'investissement dans les phases d'immobilisations et de fonctionnement et d'entretien dans chaque domaine d'infrastructures. Cela comprend le nombre d'emplois créés, les salaires versés aux employés et les bénéfices réalisés par les entreprises de construction et d'entretien.

Les **retombées indirectes** (ou retombées sur la chaîne d'approvisionnement) sont la mesure de la valeur ajoutée d'un investissement dans un domaine d'infrastructures provenant de la demande d'intrants intermédiaires et de services de soutien. Par exemple, la construction d'habitations nécessite des matériaux de construction, ce qui fait augmenter le PIB et l'emploi et génère des salaires et des recettes publiques dans l'industrie manufacturière.

Les **retombées induites** sont la mesure des retombées lorsque les employés des industries directement et indirectement concernées dépensent leurs revenus et que les propriétaires dépensent leurs bénéfices. Par exemple, les travailleurs du bâtiment dépenseront une partie de leur salaire dans des restaurants, ce qui entraînera une hausse du PIB et de l'emploi et générera des salaires et des recettes publiques dans le secteur de la restauration.

Le modèle d'EIE englobe trois conditions de dépenses essentielles :

- **Calendrier** : Les investissements dans les phases des immobilisations et des opérations s'étalent sur sept ans, entre les exercices 2023-2024 et 2029-2030.
- **Impôts** : Une grande partie de l'activité économique aurait lieu dans les réserves, ce qui entraînerait des exonérations fiscales pour les employés et les entreprises des Premières Nations.
- **Pertes** : Dans une petite économie ouverte comme le Canada, certaines dépenses sont consacrées à des produits (biens et matériaux) fabriqués hors du pays (importations), comme c'est généralement le cas dans les chaînes d'approvisionnement modernes.

Les retombées économiques produites par le modèle d'ERE ne font qu'effleurer les retombées socioéconomiques qui pourraient résulter d'un investissement dans les dix domaines d'infrastructures. Bien que nos résultats en matière de retombées économiques montrent des augmentations significatives de la production économique, du PIB, de l'emploi, du revenu du travail et des recettes publiques en raison des nombreuses activités de construction, de réparation et d'entretien, ils ne vont pas au-delà des effets immédiats des dépenses. L'investissement produirait d'autres retombées à long terme telles que l'amélioration du niveau d'éducation, de meilleurs résultats en santé, la stimulation de l'activité touristique, l'amélioration des possibilités d'entrepreneuriat et la préservation de la culture – aucun de ces avantages n'est pris en compte dans le modèle d'ERE. Ces retombées socioéconomiques plus générales seront examinées dans un prochain rapport : « *Des avantages pour tous les Canadiens (Partie 2) : Retombées socioéconomiques à long terme du comblement du manque d'infrastructures* ».



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

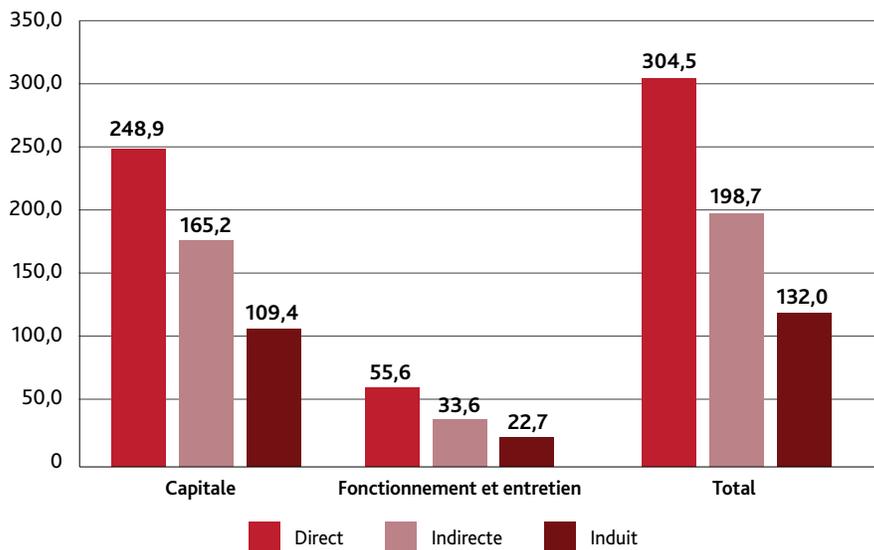
Production économique

Comblé le manque d'infrastructures pourrait générer 635,3 milliards de dollars (en dollars de 2023) en production économique au Canada au cours des sept prochaines années. Cela signifie que chaque dollar dépensé contribuerait à l'activité économique du pays à hauteur de 1,82 dollar.⁴ Un coefficient de production supérieur à 1 représente un rendement positif.

La production économique représente la valeur totale de toutes les activités économiques, y compris l'achat et la vente de biens intermédiaires. Les dépenses en immobilisations devraient générer 523,4 milliards de dollars de production économique, tandis que les dépenses en fonctionnement et entretien contribueraient à hauteur de 111,9 milliards de dollars. Les retombées totales sur la production économique sont ventilées par type de retombées : 304,5 milliards de dollars de retombées directes, 198,7 milliards de dollars de retombées indirectes et 132,0 milliards de dollars de retombées induites.⁵ (Voir le graphique 3).

Graphique 3 : Comblé le manque d'infrastructures des Premières Nations permettrait de générer 305 milliards de dollars en retombées économiques directes.

(Contributions à la production économique, 2023 milliards de dollars, 2023-2030)



Source : Le Conference Board du Canada

Si les investissements visant à combler le manque d'infrastructures généraient 635 milliards de dollars de retombées économiques, il y aurait d'autres retombées économiques au-delà des résultats indiqués par l'ERE. Par exemple, la construction de routes praticables en toute saison aurait d'autres retombées économiques, comme l'amélioration de l'accès à des mines de minerais importantes dans le nord de l'Ontario, ce qui ferait progresser la chaîne d'approvisionnement en véhicules électriques de la province. Dans l'ensemble, l'amélioration des infrastructures stimulerait les économies locales, renforcerait les possibilités commerciales et touristiques et entraînerait des gains de productivité supplémentaires, qui dépasseraient nos estimations.

4 Coefficient de production = impact total sur la production économique/investissement total

5 Les retombées directes englobent les pertes (voir l'annexe B pour plus de détails), ce qui donne un total inférieur à l'investissement initial de 349,2 milliards de dollars.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Produit intérieur brut

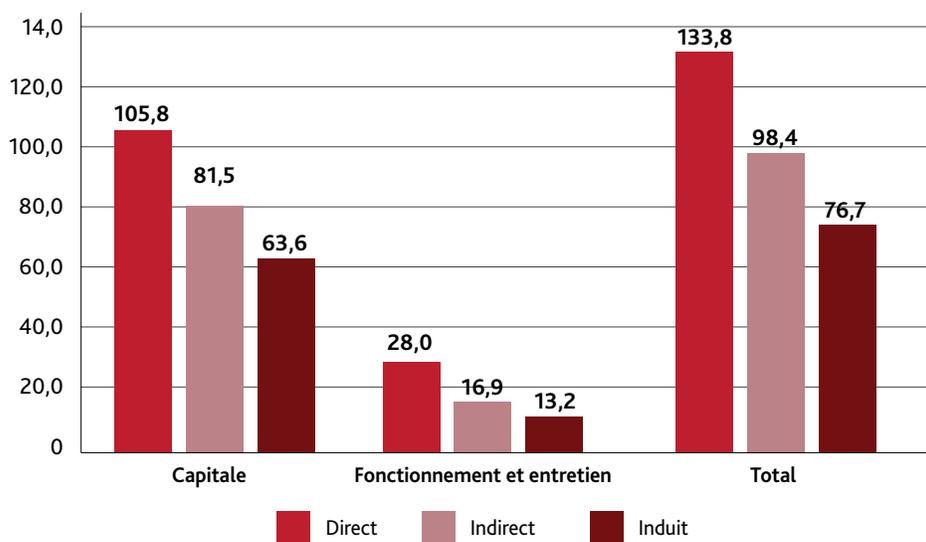
Plus de 80 % du PIB serait généré pendant la phase d'investissement.

Contrairement à la production, le PIB mesure la valeur ajoutée nette de tous les biens et services finaux produits dans un pays, à l'exclusion des biens et services intermédiaires afin d'éviter les doubles comptages.⁶ Selon les estimations, les dépenses en infrastructures devraient générer 308,9 milliards de dollars de PIB pour le Canada au cours des sept prochaines années. Pour situer l'ampleur de ces retombées dans son contexte, ce niveau de PIB représente 2 % du PIB total du pays en 2023.⁷ Nous estimons qu'environ 81 % de ce PIB (250,9 milliards de dollars) serait généré au cours de la phase des immobilisations des projets, tandis que les 19 % restants (58,1 milliards de dollars) seraient générés au cours de la phase du fonctionnement et de l'entretien.

En termes de retombées directes, les dépenses en infrastructures pourraient générer 133,8 milliards de dollars de PIB, dont 105,8 milliards pendant la phase des immobilisations et 28,0 milliards pendant la phase du fonctionnement et de l'entretien (voir le graphique 4). De plus, les retombées de la chaîne d'approvisionnement (retombées indirectes) devraient ajouter 98,4 milliards de dollars au PIB du Canada. Les retombées induites – qui comprennent les retombées provenant des employés des industries directement et indirectement concernées qui dépensent leurs revenus et celles provenant des propriétaires qui dépensent leurs bénéfices – devraient contribuer à hauteur de 76,7 milliards de dollars au PIB.

Graphique 4 : Comblent le manque d'infrastructures des Premières Nations générerait près de 134 milliards de dollars en PIB direct.

(Contributions au PIB, 2023 milliards de dollars, 2023-2030)



Source : Le Conference Board du Canada

6 Les biens et services intermédiaires sont des biens et services utilisés comme intrants dans la production d'autres biens et services.

7 Statistique Canada. « Tableau 36-10-0434-03, Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, moyenne annuelle (x 1 000 000) »



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

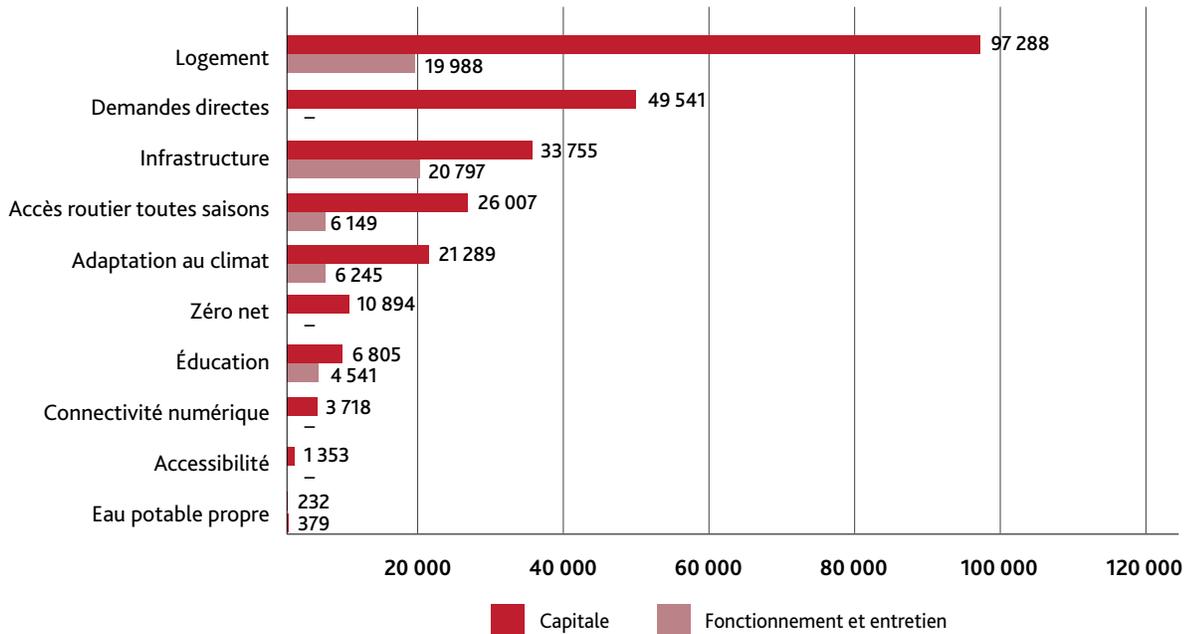
Dans l'ensemble, l'investissement dans les dix domaines d'infrastructures produit un coefficient du PIB national de 0,89, ce qui signifie qu'en moyenne, chaque dollar de dépense directe ajouterait 0,89 \$ au PIB du Canada.⁸ Un coefficient du PIB supérieur à zéro représente un gain économique net, car le PIB mesure la valeur nette ajoutée à une économie.

L'investissement dans le logement représenterait la part la plus importante du PIB.

Les secteurs du logement (117,3 milliards de dollars), des infrastructures (54,6 milliards de dollars) et des demandes directes (49,5 milliards de dollars) devraient produire les retombées les plus importantes sur le PIB, tant pour la phase des immobilisations que pour celle du fonctionnement et de l'entretien (voir le graphique 5). En ce qui concerne les retombées provinciales, l'Ontario occuperait la première place, générant 71,6 milliards de dollars de PIB, tandis que la Colombie-Britannique et l'Alberta suivraient de près, produisant respectivement 61,7 et 50,6 milliards de dollars (voir l'annexe C : Tableau C17 pour la répartition provinciale). Comme pour la part des dépenses, la part du PIB générée pour chaque région du pays serait proportionnelle à la population des Premières Nations de la région.

Graphique 5 : Le secteur des infrastructures de logement devrait être celui qui contribue le plus au PIB.
(Contributions au PIB, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Source : Le Conference Board du Canada



⁸ Coefficient du PIB = impact total sur le PIB/investissement total.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



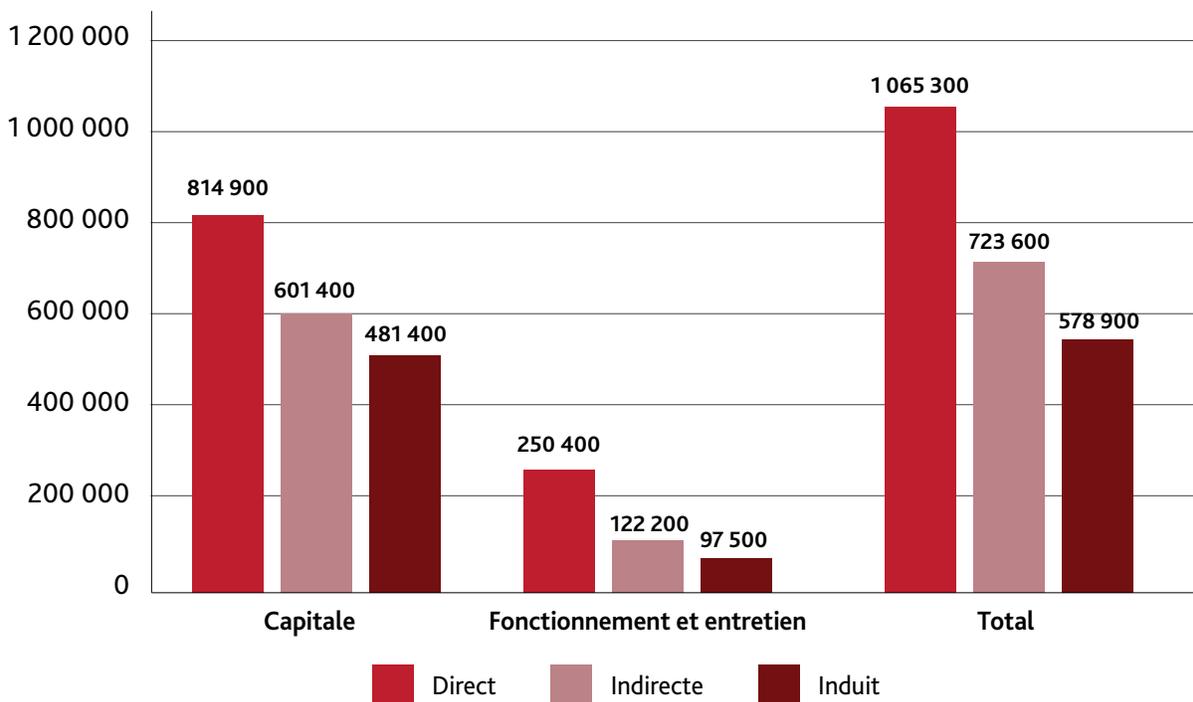
Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Emploi

Les dépenses en infrastructures destinées à combler le manque d'infrastructures parmi les Premières Nations créeraient d'importantes possibilités d'emploi. Selon des estimations, ces dépenses soutiendraient près de 2,4 millions emplois à temps plein sur une année entière dans tout le pays au cours des sept prochaines années, ce qui équivaldrait à une moyenne de 338 300 emplois à temps plein par an.⁹ Ce nombre englobe près de 1,9 million d'emplois à temps plein sur une année entière (271 100 emplois par an) pour la phase des immobilisations et environ 470 000 emplois à temps plein sur une année entière (67 200 emplois par an) pour la phase du fonctionnement et de l'entretien. Les retombées directes sur l'emploi devraient représenter près de 1,1 million d'emplois à temps plein sur une année entière (152 200 emplois par an), dont près de 814 900 emplois (116 400 emplois par an) dans la phase des immobilisations et 250 400 emplois (35 800 emplois par an) dans la phase du fonctionnement et de l'entretien (voir le graphique 6).

Graphique 6 : Comblent le manque d'infrastructures des Premières Nations permettrait de créer près de 2,4 millions d'emplois à temps plein sur une année entière.

(Contributions à l'emploi, emplois à temps plein sur une année entière*, 2023-2030)



Source : Le Conference Board du Canada.

*Les emplois à temps plein sur une année entière sont arrondis à la centaine la plus proche.

9 Les emplois à temps plein sur une année entière représentent le nombre d'emplois à temps plein sur une période d'un an. Concrètement, il peut s'agir d'une personne travaillant pendant une année entière ou de quatre personnes travaillant à temps plein pendant trois mois. Si une personne travaille à temps plein pendant sept ans, cela représente au total sept emplois à temps plein sur une année entière.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

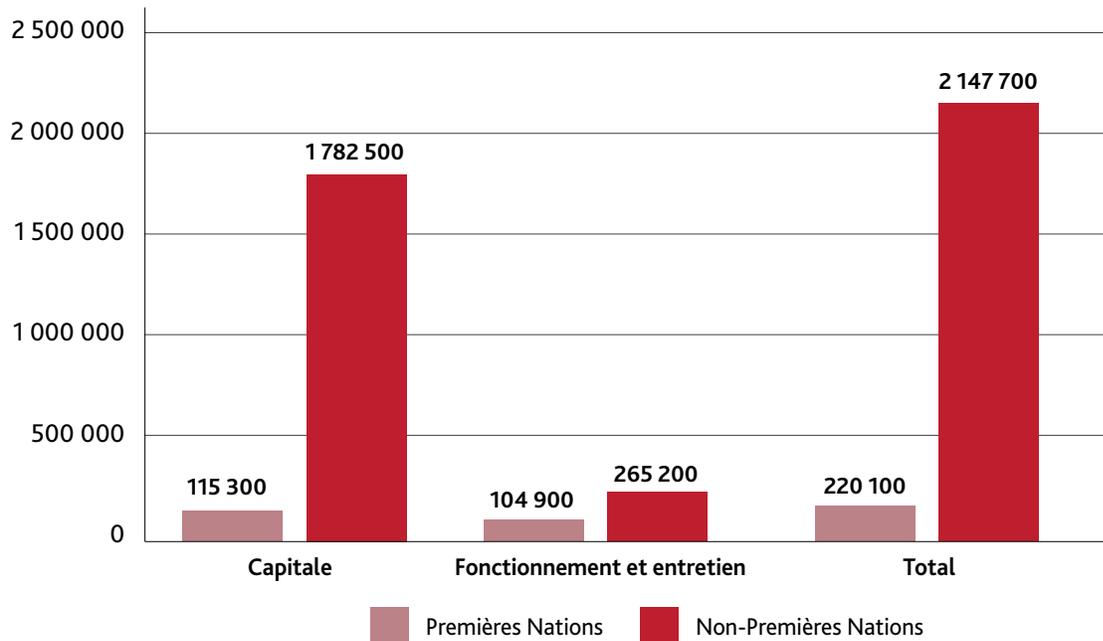
Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Plus de 90 % des emplois seraient occupés par des personnes non membres des Premières Nations.

L'injection de milliards de dollars dans des projets d'infrastructures dans l'ensemble du Canada aurait un impact significatif sur l'emploi, tant pour les personnes non membres des Premières Nations que pour les Premières Nations. Le comblement du manque d'infrastructures devrait générer près de 2 147 700 emplois à temps plein sur une année entière pour les personnes non membres des Premières Nations, ce qui représente 90,7 % de l'emploi total. De plus, selon des estimations, 220 100 emplois à temps plein sur une année entière (31 400 emplois par an) seraient créés pour les membres des Premières Nations, ce qui représente 9,3 % de l'emploi total (voir le graphique 7).¹⁰ Les membres des Premières Nations joueraient un rôle crucial dans le fonctionnement et l'entretien à long terme des projets d'infrastructures, garantissant ainsi leur réussite.

Graphique 7 : Quatre-vingt-dix pour cent des emplois seraient occupés par des travailleurs non membres des Premières Nations.

(Contributions à l'emploi, emplois à temps plein sur une année entière*, 2023-2030)



Source : Le Conference Board du Canada.

*Les emplois à temps plein sur une année entière sont arrondis à la centaine la plus proche.

¹⁰ Voir l'annexe B : Données et méthodes (plus en détail)

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

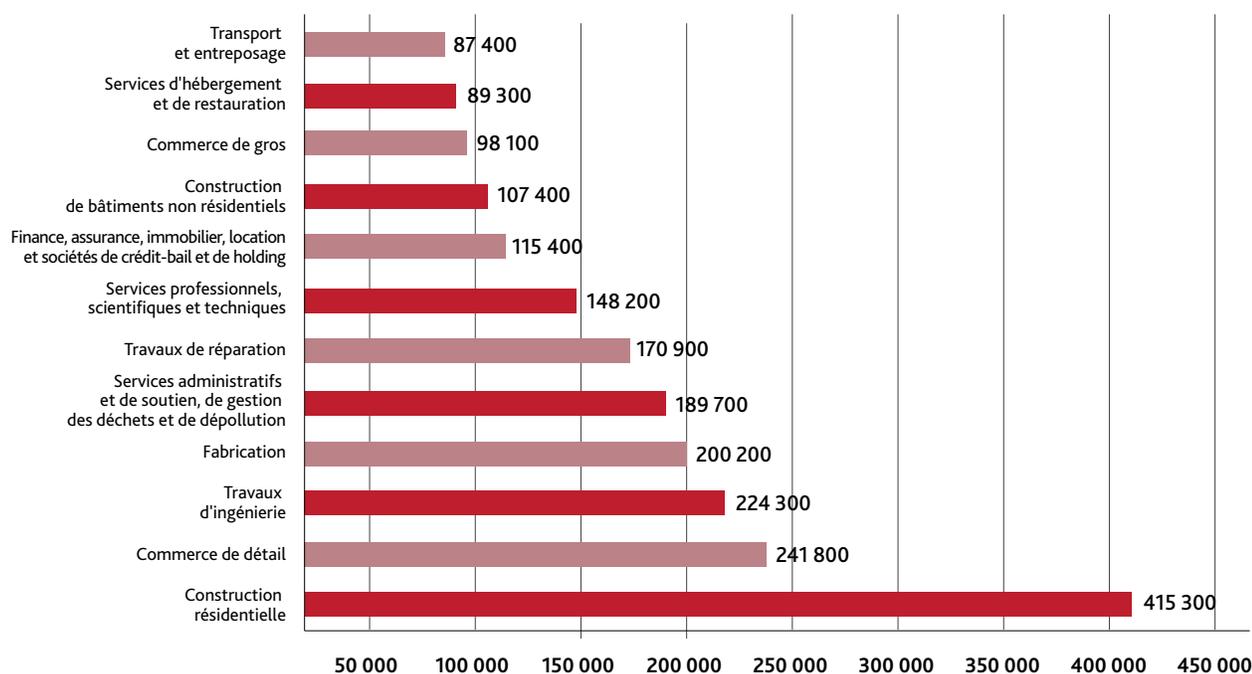
Près de 40 % des emplois seraient dans le secteur de la construction.

Compte tenu de l'importance des investissements nécessaires pour le logement, l'emploi dans le secteur de la construction résidentielle serait le plus important, comptant près de 415 300 emplois à temps plein sur une année entière, soit une moyenne de 59 300 emplois à temps plein par an (voir le graphique 8). De plus, la construction d'écoles, de routes, de bâtiments communautaires et d'infrastructures de services publics stimulerait la demande de travailleurs dans les domaines de l'ingénierie, de la réparation et de la construction de bâtiments non résidentiels. Ces industries soutiendraient 502 600 emplois supplémentaires à temps plein sur une année entière, soit environ 71 800 emplois à temps plein par an. Dans l'ensemble, le secteur de la construction représenterait 38,8 % du nombre total d'emplois générés.

Les activités de construction stimuleraient l'emploi dans d'autres secteurs, tels que le commerce de détail, le commerce de gros et les services d'hébergement et de restauration, car les particuliers dépenseraient leurs revenus et les propriétaires d'entreprises leurs bénéfices. De plus, près de 241 800 emplois à temps plein sur une année entière, soit 34 500 emplois à temps plein par an, seraient créés dans le commerce de détail, notamment dans les magasins de vêtements, les pharmacies et les épicerie. Environ 89 300 emplois à temps plein sur une année entière, soit 12 800 emplois à temps plein par an, seraient créés dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, en particulier dans les hôtels et les restaurants (voir le graphique 8).

Graphique 8 : Les emplois dans le secteur de la construction représentent près de 40 % de l'emploi total.

(Contributions à l'emploi, emplois à temps plein sur une année entière*, 2023-2030)



Source : Le Conference Board du Canada.

*Les emplois à temps plein sur une année entière sont arrondis à la centaine la plus proche.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Mise en garde concernant les estimations relatives à l'emploi

Bien qu'il soit prévu que les dix domaines d'infrastructures génèrent d'importantes possibilités d'emploi pour les membres des Premières Nations et d'autres personnes, ces estimations doivent être interprétées avec précaution. Le modèle d'ERE ne tient pas compte des contraintes en matière de capacités ni des profils de compétences actuels des travailleurs au Canada. En bref, les estimations concernant l'emploi supposent qu'il y a suffisamment de travailleurs qualifiés (c'est-à-dire une offre de main d'œuvre suffisante) pour participer aux phases des immobilisations et du fonctionnement et de l'entretien des dix domaines d'infrastructures.

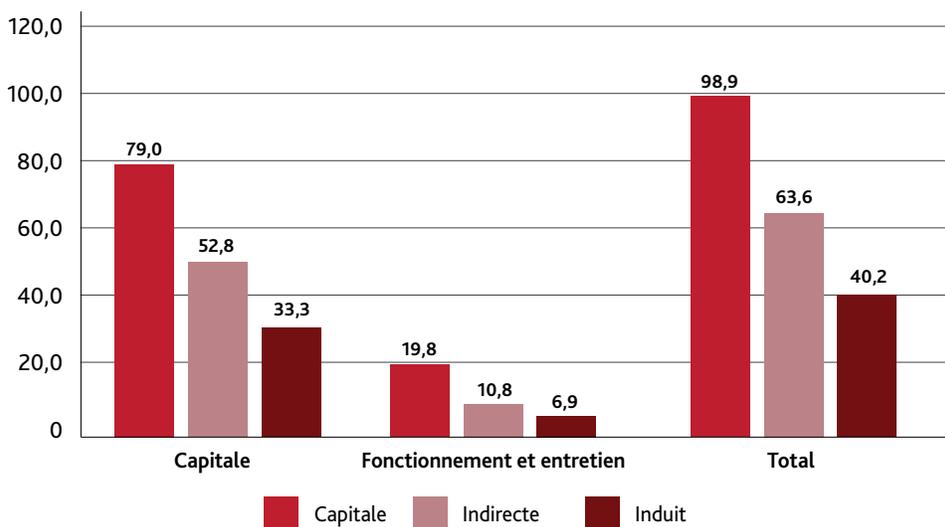
Ainsi, la capacité de concrétiser pleinement ces possibilités d'emploi dépendra des compétences de la main-d'œuvre et de la disponibilité des programmes de formation actuels et futurs pour combler les lacunes en matière de compétences. Investir tout particulièrement dans les connaissances, la formation et l'éducation des membres des Premières Nations sera un facteur essentiel de la réussite à long terme des projets d'infrastructures.

Revenu du travail

Dans l'ensemble, les investissements nécessaires pour combler le manque d'infrastructures pourraient générer 202,7 milliards de dollars en revenu du travail. Sur ce montant, 165,2 milliards de dollars seraient générés par la phase des immobilisations et 37,4 milliards de dollars par celle du fonctionnement et de l'entretien. L'investissement cumulé dans les dix domaines d'infrastructures générerait 98,8 milliards de dollars en termes de retombées directes, dont 80 % seraient concentrées dans la phase des immobilisations des projets (voir le graphique 9). De plus, 18,2 milliards de dollars de revenu du travail iraient aux membres des Premières Nations, tandis que les 184,4 milliards de dollars restants iraient à des personnes non membres des Premières Nations.

Graphique 9 : Comblent le manque d'infrastructures des Premières Nations permettrait de générer près de 203 milliards de dollars en revenu du travail.

(Contributions au revenu du travail, 2023 milliards de dollars, 2023-2030)



Source : Le Conference Board du Canada.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

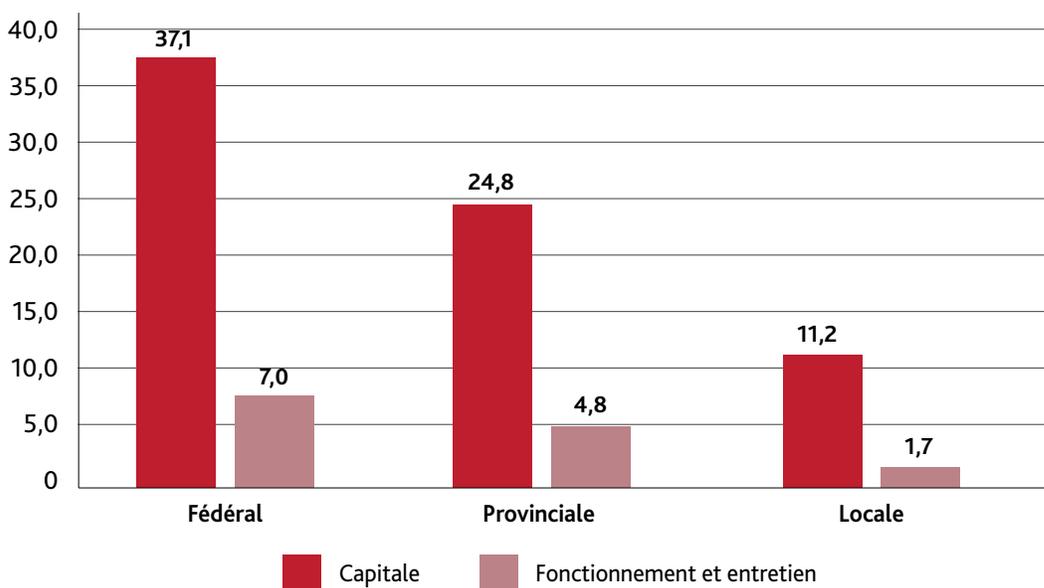
Étant donné que les projets d'infrastructures devraient favoriser environ 2,4 millions d'emplois à temps plein sur une année entière, cela se traduirait par une rémunération annuelle moyenne de la main-d'œuvre de près de 85 600 dollars.¹¹ Les emplois directs générés par les investissements en immobilisations, principalement dans le secteur de la construction, signifieraient une rémunération annuelle moyenne de 97 000 dollars. En revanche, les emplois directs soutenus par les investissements dans le fonctionnement et l'entretien, principalement dans les services de construction, signifieraient une rémunération annuelle moyenne de 78 900 dollars.

Recettes publiques

Les dépenses en infrastructures auraient un impact fiscal important. Selon nos estimations, 86,7 milliards de dollars seraient générés en recettes publiques au cours des sept prochaines années. Ce montant comprend 73,2 milliards de dollars pour la phase des immobilisations et 13,5 milliards de dollars pour celle des opérations. Une ventilation plus détaillée montre que 44,2 milliards de dollars seraient ajoutés aux impôts fédéraux, 29,7 milliards aux impôts provinciaux et 12,9 milliards aux impôts locaux (voir le graphique 10). La contribution globale aux recettes publiques équivaudrait à 0,25 dollar de recettes fiscales pour chaque dollar investi dans les infrastructures.

Graphique 10 : Près de 87 milliards de dollars seraient générés en impôts fédéraux, provinciaux et locaux.

(Contributions aux recettes publiques, 2023 milliards de dollars, 2023-2030)



Source : Le Conference Board du Canada.

¹¹ Le revenu ou la rémunération du travail comprennent les salaires et les avantages sociaux.



Des avantages pour tous les Canadiens

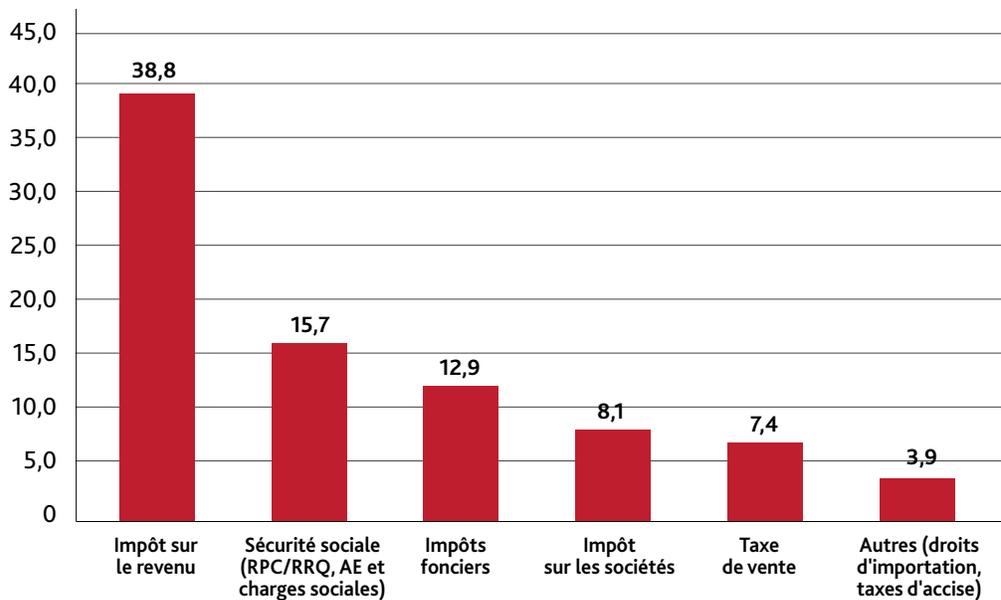
(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Une ventilation plus détaillée de l'impact fiscal total du comblement du manque d'infrastructures montre que l'impôt sur le revenu des personnes (38,8 milliards de dollars), la sécurité sociale (15,7 milliards de dollars) et l'impôt foncier local (12,9 milliards de dollars) seraient les principaux contributeurs aux recettes publiques (voir le graphique 11).¹²

Graphique 11 : Près de 40 milliards de dollars seraient générés par l'impôt sur le revenu.

(Government revenue contributions, 2023 \$ billions, 2023 – 2030)



Source : Le Conference Board du Canada.

¹² Dans le cadre de cette étude d'impact économique, les impôts locaux comprennent les impôts payés aux administrations municipales ainsi que les impôts fonciers imposés par les Premières Nations pour l'utilisation des terres.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



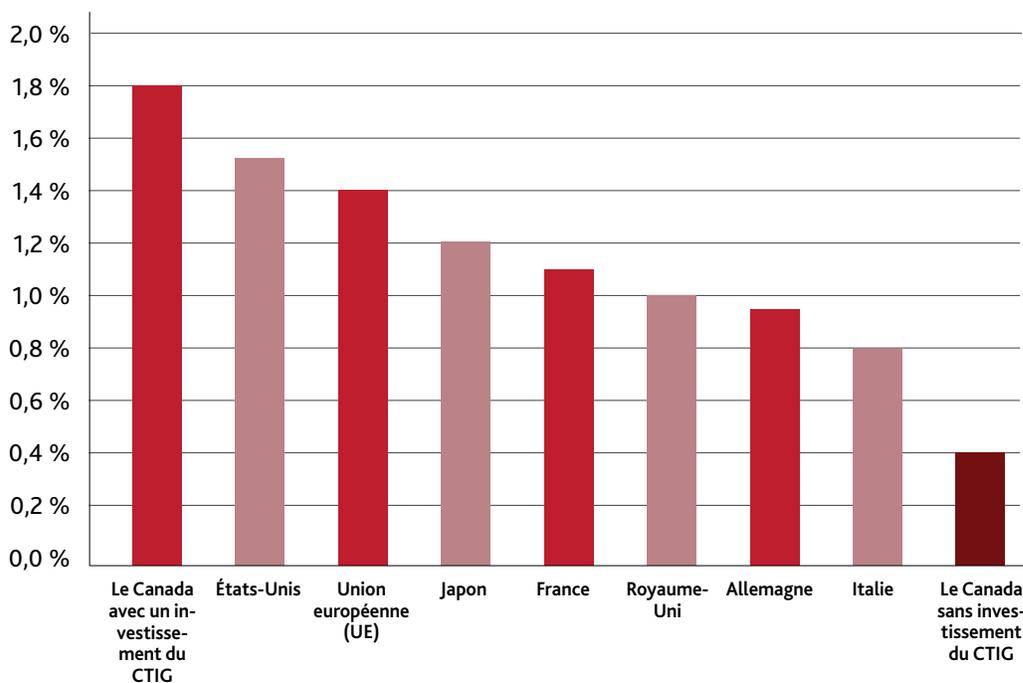
Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Compétitivité internationale

Hormis les investissements destinés à combler le manque d'infrastructures parmi les Premières Nations, le Canada se classe au dernier rang parmi les pays du G7 et de l'économie de l'Union européenne en termes de taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant entre 2023 et 2030.¹³ Le Canada se classe également au 36^e rang des 38 économies avancées.¹⁴ Si les investissements destinés à combler le manque d'infrastructures sont nouveaux et nets et que l'économie dispose des capacités nécessaires – sur le plan matériel et de la main-d'œuvre – sans effet d'éviction, le taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant du Canada passerait à 1,76 % entre 2023 et 2030.¹⁵ Pour mettre ce résultat en contexte, cette situation placerait le Canada au premier rang des pays du G7 et de l'économie de l'Union européenne, tout en supposant que la situation des autres pays demeure inchangée (voir le graphique 12). Les investissements permettraient également au Canada de se hisser au 15^e rang parmi les 38 économies avancées, tout en supposant aussi que la situation des autres pays demeure inchangée. (Voir l'annexe C, Tableau C21, pour obtenir la liste complète des économies avancées).

Graphique 12 : Comblant le manque d'infrastructures des Premières Nations permettrait d'augmenter la croissance du PIB par habitant, passant en tête du G7 et de l'U.E.

(taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant, 2023-2030)



Source : Fonds monétaire international, « World Economic Outlook database, April 2024 » ; Le Conference Board du Canada

13 Fonds monétaire international, « World Economic Outlook database, April 2024 »

14 Économies avancées selon le Fonds monétaire international. Fonds monétaire international, « World Economic Outlook Database - Groups and Aggregates »

15 Cette estimation suppose qu'il n'y aura pas de croissance démographique au-delà des projections actuelles.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Prise en compte de la capacité de construction

Pour construire et entretenir directement les projets dans les dix domaines d'infrastructures, le secteur de la construction aurait besoin d'en moyenne 127 300 travailleurs à temps plein par an au cours des sept prochaines années. Cette demande de travaux de construction représente une augmentation de 10,8 % de la demande de main-d'œuvre dans le secteur.¹⁶ Étant donné que le secteur de la construction est déjà confronté à des taux d'inoccupation supérieurs à la moyenne et à une main-d'œuvre vieillissante, trouver des travailleurs qualifiés supplémentaires constitue un défi de taille. Pour répondre à la demande de travailleurs supplémentaires, les gouvernements, les établissements d'enseignement, les dirigeants de l'industrie et les Premières Nations devront unir leurs efforts.

Soutenir la formation et l'apprentissage

Pour répondre à la demande croissante de travailleurs qualifiés dans le secteur de la construction, la stratégie visant à augmenter l'offre de travailleurs dans le secteur consisterait à soutenir davantage les programmes de formation et d'apprentissage.¹⁷ Il s'agirait de rationaliser la formation aux métiers, d'établir des liens entre les programmes de formation et les employeurs et de tirer parti de la technologie numérique dans la formation.¹⁸ De plus, promouvoir les avantages des métiers spécialisés dans les écoles et les programmes de formation en restauration pour les femmes et d'autres groupes sous-représentés pourrait encourager un plus grand nombre de personnes à faire carrière dans la construction.¹⁹

Immigration ciblée

L'immigration ciblée est une autre stratégie importante pour remédier à la pénurie de travailleurs dans le secteur de la construction au Canada. En adaptant les politiques d'immigration pour donner la priorité aux ouvriers qualifiés et à d'autres professions de la construction, le Canada pourrait attirer des travailleurs étrangers expérimentés pour combler les pénuries de main-d'œuvre immédiates.²⁰ Cela signifierait réduire les obstacles à l'obtention d'un permis dans les professions réglementées et travailler avec des employeurs pour améliorer la reconnaissance des diplômes.²¹ Les programmes d'immigration actuels visant à augmenter le nombre de travailleurs dans les métiers et les professions de la construction comprennent le programme Sélection axée sur les catégories et le programme pilote pour les travailleurs de la construction sans statut.²² Si ces programmes sont couronnés de succès, le Canada devrait envisager d'élargir les critères d'admissibilité afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de présenter une demande et de cibler les immigrants ayant de l'expérience en tant qu'aides et manœuvres dans les métiers de la construction.²³ De plus, la fourniture d'une aide à l'installation, telle qu'une formation linguistique et une aide à l'intégration dans la communauté, pourrait faire en sorte que ces travailleurs restent dans le secteur de la construction à plus long terme.²⁴

16 Demande de main-d'œuvre = salariés + postes vacants. Statistique Canada, « Tableau 14-10-0372-01, Postes vacants, employés salariés, et taux de postes vacants selon le secteur de l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées »

17 Khan. « État des compétences : Innovation en matière de formation, de recrutement et de perfectionnement pour les métiers spécialisés »

18 Ibid.

19 Contini et Samardzic. « Diversity, Equity and Inclusion Policies in Canadian Small-to-Medium Sized Enterprises within Science, Tech, Engineering and Skilled Trades »

20 Dennler, Forge et Craft. « Work in Progress: How Immigration Can Address Labour Shortages in Residential Construction »

21 Ibid.

22 Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Rondes d'invitations dans le cadre d'Entrée express : Sélection axée sur les catégories (ensembles) »; Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Résidence permanente pour les travailleurs de la construction sans statut dans la région du Grand Toronto ».

23 Aucun des deux programmes n'accepte actuellement les candidats qui ont de l'expérience en tant qu'aides et manœuvres dans les métiers de la construction et qui n'ont pas suivi d'études formelles. Dennler, Forge et Craft, « Work in Progress: How Immigration Can Address Labour Shortages in Residential Construction ».

24 Dennler, « The Leaky Bucket: A Study of Immigrant Retention Trends in Canada ».

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Partenariats avec les Premières Nations

Travailler en partenariat avec les Premières Nations sera essentiel à la réussite des projets d'infrastructures. Étant donné que la plupart des travaux de construction se dérouleront dans les réserves des Premières Nations, les membres des Premières Nations locales constitueront une source de main-d'œuvre importante. Pour doter cette main-d'œuvre des compétences nécessaires, il faudra mettre en place des programmes de formation spécialisés et élaborés en collaboration avec les Premières Nations.²⁵ De plus, l'établissement de partenariats entre les entreprises de construction et les organisations des Premières Nations pourrait faciliter le placement des travailleurs et faire en sorte que les projets tirent avantage des talents locaux.²⁶

Incitations fiscales

Il pourrait être plus efficace d'encourager les gens de métier qualifiés à travailler dans les communautés rurales des Premières Nations grâce à des incitations fiscales ciblées. L'Alberta a récemment offert un crédit d'impôt pour attirer 2 000 personnes de métier dans la province.²⁷ Les incitations fiscales pourraient inclure des crédits d'impôt ou des déductions supplémentaires pour les gens de métier et les travailleurs de la construction qui travaillent à la réalisation de projets d'infrastructures rurales pour les Premières Nations, en plus d'une déduction pour la mobilité de la main-d'œuvre actuellement en place.²⁸ De telles incitations pourraient attirer des talents d'autres régions du pays, élargir le bassin de travailleurs qualifiés disponibles et garantir que les projets des Premières Nations disposent de la main-d'œuvre qualifiée nécessaire à leur réalisation.

Retenir les talents

Au-delà des pénuries de main-d'œuvre, le secteur de la construction fait face à des problèmes de rétention qui limitent ses capacités. Le Residential Construction Council of Ontario recommande plusieurs stratégies pour y remédier, notamment l'amélioration des conditions sur le chantier, en particulier en hiver, la formalisation des parcours professionnels, l'élargissement des possibilités de formation et d'acquisition de compétences, la centralisation des ressources et des communications de l'industrie, la promotion d'un sens de la communauté dans les métiers bénévoles, l'aide aux travailleurs pour planifier le travail saisonnier et l'amélioration de la communication et de la transparence dans l'établissement des horaires.²⁹ Pour mieux maintenir en poste les travailleurs des Premières Nations, le secteur devrait également mettre en œuvre des pratiques d'inclusion importantes, rendre obligatoire la formation à la sensibilisation culturelle, tenir compte des traditions culturelles et offrir des programmes de développement professionnel et de mentorat.³⁰

25 Santoro et Walsh. « Préparation et résilience : Cartographie des grandes lignes de l'écosystème des compétences et de l'emploi des Autochtones au Canada ».

26 Snook. « Constructing for the Future: First Nations Partnerships and the Environment ».

27 French. « Alberta unveils tax credit to lure 2,000 skilled tradespeople to the province ».

28 Agence du revenu du Canada, « Déduction pour la mobilité de la main-d'œuvre ».

29 Residential Construction Council of Ontario. « Retaining Employees in the Skilled Trades ».

30 MacLaine et al., "Working Together: Indigenous Recruitment and Retention in Remote Canada."



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Conclusion

Pour combler le manque d'infrastructures dans les communautés des Premières Nations, il faudra investir 349,2 milliards de dollars dans dix domaines d'infrastructures. Ce niveau d'investissement générerait d'importantes possibilités d'affaires et d'emploi dans tout le pays : 635,3 milliards de dollars de production économique, 308,9 milliards de dollars de PIB et une augmentation des recettes publiques de 86,7 milliards de dollars au cours des sept prochaines années (voir la figure 2). Cela signifie que chaque dollar investi générerait 1,82 dollar de production économique, 0,89 dollar de PIB et 0,25 dollar de recettes publiques. De plus, l'investissement soutiendrait 338 261 emplois à temps plein sur une année entière, dont 306 813 emplois pour des personnes non membres des Premières Nations et 31 448 emplois pour des membres des Premières Nations.

Figure 2 : Les investissements visant à combler le manque d'infrastructures des Premières Nations générerait des retombées économiques importantes dans tout le pays.

(Retombées économiques totales de 2023 à 2030*)



Source : Le Conference Board du Canada

*Comprend les retombées directes, indirectes et induites.

Les retombées économiques constatées dans les dix domaines d'infrastructures iraient bien au-delà des indicateurs économiques présentés dans ce rapport. L'investissement dans les projets d'infrastructures aurait des retombées durables parmi les Premières Nations, notamment un meilleur niveau d'éducation, de meilleurs résultats en santé, une activité touristique accrue, de meilleures possibilités d'entrepreneuriat et la préservation de la culture. Ces avantages profiteraient à l'ensemble du pays en stimulant la productivité, en favorisant la croissance des entreprises et en augmentant la participation de la main-d'œuvre. Tout retard dans le comblement du manque d'infrastructures entraînera non seulement une augmentation du coût des infrastructures, mais empêchera aussi la production des retombées économiques issues de cet investissement.

Le rapport suivant, intitulé « *Des avantages pour tous les Canadiens (Partie 2) : Retombées socioéconomiques à long terme du comblement du manque d'infrastructures* », examinera ces retombées à long terme et fournira une vue d'ensemble du potentiel de transformation du fait de combler le manque d'infrastructures parmi les Premières Nations et au Canada dans son ensemble.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Annexe A : Vue d'ensemble des domaines d'infrastructures

Avis concernant la qualité de l'eau potable : Des investissements sont nécessaires dans ce domaine pour améliorer les infrastructures d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans les réserves et élargir l'accès à l'eau potable. La chaîne d'approvisionnement en eau potable comprend les sources d'eau (eaux de surface, eaux souterraines), le captage (puits d'eau souterraine et prises d'eau de surface), le traitement, le stockage (réservoirs et citernes), le transport et la distribution (réseaux de canalisations et eau transportée par camion). L'objectif est de mettre fin à tous les avis concernant la qualité de l'eau potable parmi les Premières Nations. Pour cela, il faudrait investir 272 millions de dollars dans les immobilisations et 403 millions de dollars dans le fonctionnement et l'entretien.

Accès routier en toute saison : Des investissements dans ce domaine sont nécessaires pour permettre aux Premières Nations d'avoir accès à des routes praticables toutes les saisons. Environ 8 000 kilomètres de routes d'hiver devraient être transformés en routes praticables en toute saison (selon les normes des routes de gravier). Cela nécessiterait un investissement de 29,1 milliards de dollars dans les immobilisations et un autre de 6,4 milliards de dollars dans le fonctionnement et l'entretien.

Adaptation au climat : Des investissements sont nécessaires dans ce domaine pour équiper les Premières Nations des éléments nécessaires pour gérer les changements climatiques et protéger leurs biens contre les phénomènes météorologiques extrêmes. Il s'agit d'apporter des modifications particulières aux logements, aux bâtiments non résidentiels, aux services publics et aux infrastructures de transport. Ces modifications comprennent l'amélioration du revêtement et du toit des bâtiments, le resurfaçage régulier des routes et l'augmentation de la surveillance et de l'analyse de l'eau. Ces travaux nécessiteraient un investissement de 24,5 milliards de dollars dans les immobilisations et un autre de 6,5 milliards de dollars dans le fonctionnement et l'entretien.

Neutralité carbone : Des investissements sont nécessaires dans ce domaine pour accroître l'efficacité énergétique (réduire les émissions de carbone) des logements, des bâtiments non résidentiels, des véhicules et des services publics des Premières Nations. Les améliorations comprennent l'installation d'un éclairage économe en énergie (LED), l'amélioration de l'isolation des bâtiments, l'installation de fenêtres et de portes économes en énergie, l'amélioration des systèmes de chauffage, l'utilisation de couvertures biologiques pour les décharges au lieu des couvertures conventionnelles et le passage aux véhicules électriques. Cela nécessiterait un investissement de 12,7 milliards de dollars dans les immobilisations.

Connectivité numérique : Des investissements sont nécessaires dans ce domaine pour équiper toutes les Premières Nations d'une dorsale en fibre optique vers Internet, de la fibre optique jusqu'au foyer du dernier kilomètre et de services de mobilité LTE ou 5G. Cela nécessiterait un investissement de 5,2 milliards de dollars dans les immobilisations.

Éducation : Des investissements sont nécessaires dans ce domaine pour équiper les Premières Nations d'établissements d'éducation adéquats. Les investissements seraient centrés sur les écoles, y compris l'apprentissage en plein air et les résidences d'enseignants (c.-à-d. les logements dans les réserves destinés au personnel enseignant). Cela nécessiterait un investissement de 8 milliards de dollars dans les immobilisations et un autre de 4,6 milliards de dollars dans le fonctionnement et l'entretien.

Logement : Des investissements sont nécessaires dans ce domaine pour permettre aux membres des Premières Nations d'avoir accès à un nombre suffisant de logements en fonction de la croissance de la population. Cet investissement porterait sur la construction de nouvelles habitations et la rénovation d'unités existantes, ainsi que sur



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

les réparations et l'entretien. Il faudrait un investissement de 114,7 milliards de dollars dans les immobilisations et un autre de 20,4 milliards de dollars dans le fonctionnement et l'entretien.

Accessibilité : Des investissements sont nécessaires dans ce domaine pour améliorer l'accessibilité et favoriser l'inclusion des personnes handicapées des Premières Nations dans les services de santé, les services sociaux, les infrastructures et le logement. Les améliorations comprendraient l'installation de barres d'appui dans les salles de bain, l'élargissement des portes, la mise en place de rampes extérieures et l'installation d'ascenseurs. Ces travaux nécessiteraient un investissement de 1,6 milliard de dollars dans les immobilisations.

Infrastructures : Des investissements sont nécessaires dans ce domaine pour entretenir les infrastructures publiques actuelles, augmenter le nombre d'infrastructures pour répondre à la croissance démographique et moderniser les infrastructures afin qu'elles soient conformes aux codes du bâtiment et aux normes de sécurité en vigueur. Les infrastructures comprennent les bâtiments non résidentiels (administration, loisirs, communautaires, etc.), les biens de transport (routes, ponts, ports, quais, etc.), les services publics (canalisations d'eaux usées, stations de traitement, etc.) et les véhicules (camions de pompiers, camions-citernes, etc.). Ce domaine nécessiterait un investissement de 38 milliards de dollars dans les immobilisations et un autre de 21,5 milliards de dollars dans le fonctionnement et l'entretien.

Demandes directes : Des investissements sont nécessaires dans ce domaine pour répondre aux besoins des Premières Nations en fonction de leurs demandes, qui auront été recueillies dans le cadre d'une enquête menée par Services aux Autochtones Canada (SAC). Les biens requis vont des infrastructures de transport et de services publics aux établissements d'éducation, de santé, d'activités communautaires et de loisirs, en passant par les biens culturels et les programmes sociaux. Ce domaine nécessiterait un investissement de 55,4 milliards de dollars dans les immobilisations. Les investissements dans ce domaine s'ajouteraient à ceux dans les autres domaines et ne feraient pas double emploi avec d'autres.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Annexe B : Données et méthodes

La présente étude utilise le modèle d'évaluation des retombées économiques (ERE) du Conference Board du Canada au niveau provincial et territorial pour mesurer les retombées du comblement du manque d'infrastructures parmi les Premières Nations au Canada.

Les retombées économiques dans chaque domaine d'infrastructures sont basées sur les coûts nécessaires pour combler le manque d'infrastructures dans ce domaine précis, en utilisant des données fournies par l'Assemblée des Premières Nations. Les retombées économiques totales sur l'économie canadienne sont la somme des retombées directes, indirectes et induites décrites ci-dessous.

Retombées directes : Il s'agit des retombées économiques résultant directement d'investissements dans les phases des immobilisations et des opérations de chaque domaine d'infrastructures. Les retombées directes comprennent les contributions à la production, au PIB, à l'emploi, aux salaires et aux recettes publiques résultant des dépenses directes en infrastructures.

Retombées indirectes : Les retombées indirectes ou retombées de la chaîne d'approvisionnement sont une mesure de la valeur supplémentaire créée par les investissements réalisés dans un domaine d'infrastructures sous la forme d'une demande d'intrants intermédiaires et de services de soutien. Ces retombées sont une mesure de la contribution à la production, au PIB, à l'emploi, aux salaires et aux recettes publiques provenant des dépenses directes en intrants intermédiaires et en services de soutien. Par exemple, la construction d'un logement nécessite des matériaux de construction, ce qui fait augmenter le PIB et l'emploi et génère des salaires et des recettes publiques dans l'industrie manufacturière.

Retombées induites : Des retombées induites sont produites lorsque les employés des industries directement et indirectement concernées dépensent leurs revenus et que les propriétaires dépensent leurs bénéfices. Ces achats contribuent à la production, au PIB, à l'emploi, aux salaires et aux recettes publiques. Elles sont généralement constatées dans un large éventail d'industries orientées vers la consommation. Par exemple, les travailleurs de la construction dépenseront une partie de leur salaire dans des repas au restaurant, ce qui entraînera une augmentation du PIB et de l'emploi et générera des salaires et des recettes publiques dans l'industrie de la restauration.

Le modèle d'ERE du Conference Board a été développé à partir des tableaux détaillés des entrées-sorties et des coefficients de 2019 de Statistique Canada. Bien que les coefficients de 2020 soient disponibles, ceux de 2019 représentent plus fidèlement les structures économiques actuelles, sans compter que 2020 a été marquée par le début de la pandémie de COVID-19. Le modèle d'ERE tient également compte de l'inflation et des augmentations salariales prévues au cours de la période analysée.

L'APN a fourni toutes les données de coût liées au comblement du manque d'infrastructures. Les coûts annuels ont été ventilés par domaine d'infrastructures et par province et territoire pour les exercices 2023-2024 à 2029-2030. Pour chaque domaine d'infrastructures, les dépenses ont été alignées sur les industries qui en bénéficieraient directement, en fonction des renseignements fournis dans les annexes du rapport « *Comblant le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Un rapport de coûts collaboratif et exhaustif identifiant les besoins d'investissement en infrastructure des Premières Nations du Canada* ». ³¹

31 Assemblée des Premières Nations. « Comblant le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Un rapport de coûts collaboratif et exhaustif identifiant les besoins d'investissement en infrastructure des Premières Nations du Canada ».



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Étant donné que les dépenses visant à combler le manque d'infrastructures s'étendent sur les exercices 2023-2024 à 2029-2030, le revenu du travail est calculé en utilisant les taux salariaux de l'année médiane, soit 2026.

Pertes directes

Pour obtenir une estimation prudente, l'analyse a pris en compte une partie des dépenses en infrastructures prévues pour les produits et services fournis par des entreprises internationales (c'est-à-dire les importations). En s'appuyant sur une base de données détaillée sur les dépenses, il a été estimé que 14 % des dépenses (investissements) en immobilisations et 7 % des dépenses (investissements) en fonctionnement et entretien iraient à des entreprises internationales.

Impôts

Le modèle d'ERE simule la structure globale de l'économie canadienne, où les entreprises et emplois autochtones ne représentent qu'une faible part de l'activité. Cependant, étant donné que les projets d'infrastructures devraient être principalement réalisés au sein des communautés des Premières Nations, on prévoit une participation beaucoup plus importante des membres et entreprises des Premières Nations. Notre analyse a donc pris en compte les exonérations fiscales sur les ventes, les sociétés, la propriété, les salaires et les revenus, applicables aux particuliers et aux entreprises des Premières Nations.³²

Pour établir nos estimations d'exonération fiscale, nous avons pris en compte les critères de financement potentiels. Le gouvernement fédéral a fixé un objectif de 5 % pour les marchés publics autochtones. Ainsi, au moins 5 % de la valeur totale des contrats serait détenus par des entreprises autochtones.³³ De plus, le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) estime que la capacité des entreprises autochtones est supérieure à 5 % dans le secteur de la construction.³⁴ Fondé sur ces sources, le tableau 1 résume la part des entreprises autochtones dans les projets d'infrastructures des Premières Nations.

Tableau 1 : Part des entreprises autochtones

	Directes	Indirectes	Induites
Immobilisations	25 %	5 %	5 %
Fonctionnement et entretien	35 %	5 %	5 %

Source : Le Conference Board du Canada

*Comprend les travailleurs indépendants et les salariés

32 Agence du revenu du Canada. « Renseignements concernant l'exemption fiscale prévue à l'article 87 de la *Loi sur les Indiens* ».

33 Services aux Autochtones Canada. « Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones ».

34 Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. « Industry and Inclusion: An Analysis of Indigenous Potential in Federal Supply Chains ».

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Ces parts représentent des sources potentielles où les entreprises seraient exonérées de l'impôt sur les sociétés, de l'impôt sur les importations et de l'impôt sur les ventes.³⁵ De plus, étant donné que les projets d'infrastructures sont financés par le gouvernement et principalement situés dans les réserves des Premières Nations, on suppose qu'aucune taxe de vente provinciale ou fédérale (par les entreprises des Premières Nations et les autres) ne sera directement générée par les dépenses en investissement.

Bien que l'imposition des taxes municipales ou locales aux entreprises et aux travailleurs situés hors des réserves est supposée correspondre aux pourcentages des administrations municipales incorporés dans le modèle d'ERE du Conference Board, des hypothèses supplémentaires ont été formulées pour tenir compte des taxes d'utilisation des terres imposées par les Premières Nations aux entreprises et aux travailleurs autochtones situés dans les réserves. On a supposé que 50 % des entreprises des Premières Nations étaient situées là où les impôts fonciers étaient perçus. On a également supposé que, dans ces cas, les taux d'imposition foncière étaient les mêmes que ceux des gouvernements locaux voisins.³⁶ Bien que nous ayons élargi notre analyse sur les taxes afin d'y inclure les taxes potentiellement perçues sur les terres de réserve, nous n'avons pas tenu compte des taxes sur l'utilisation des terres nouvellement imposées par les Premières Nations qui pourraient s'appliquer aux entreprises non autochtones. Dans ce cas, nous avons supposé que ces taux seront déterminés en fonction de l'utilisation, au fur et à mesure que les détails de chaque projet seront finalisés.

De plus, nous avons également incorporé les exonérations de l'impôt sur le revenu et des charges sociales en fonction de la proportion estimée de membres des Premières Nations employés. Ces estimations sont abordées dans la section suivante.

Emploi des Premières Nations

Selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada, les emplois des Premières Nations représentaient environ 1,7 pour cent de tous les emplois au Canada en 2023.³⁷ Étant donné que les projets d'infrastructures auront lieu principalement dans les réserves des Premières Nations, nous supposons qu'une proportion plus élevée de membres des Premières Nations sera employée directement et indirectement dans le cadre de ces projets. La proportion de membres des Premières Nations employées varie selon l'étape du projet (on s'attend à ce qu'un plus grand nombre de membres des Premières Nations soient employées directement pendant la phase du fonctionnement et de l'entretien que celle de la construction). Le tableau 2 présente la fourchette des parts d'emploi pour chaque phase du projet. Ces parts ont été appliquées à tous les domaines d'infrastructures et à toutes les régions.

Tableau 2 : Part de l'emploi parmi les Premières Nations

	Directes	Indirectes	Induites
Immobilisations	5 à 10 %	1 à 5 %	5 à 10 %
Fonctionnement et entretien	25 à 50 %	1 à 5 %	5 à 10 %

Source : Le Conference Board du Canada

35 En supposant qu'elles soient installées dans une réserve des Premières Nations et qu'elles génèrent des revenus dans la réserve.

36 Commission de la fiscalité des Premières nations, « Contribuables : L'impôt foncier dans les réserves ».

37 Statistique Canada. « Tableau 14-10-0365-01, Caractéristiques de la population active selon la région et le groupe autochtone détaillé ».



Des avantages pour tous les Canadiens (Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

En nous basant sur le point médian des parts du tableau 2, nous estimons que les emplois des Premières Nations représenteraient 9,3 % du total des emplois générés dans les dix domaines d'infrastructures. Sur la période supposée de sept ans nécessaire pour construire les infrastructures, cela équivaldrait à 31 448 années-personnes d'emploi pour les membres des Premières Nations. Selon nos estimations, ces emplois représenteraient environ 9 % des emplois actuels des Premières Nations par an.

Bien que le niveau d'emploi soit une estimation prudente, d'importantes initiatives publiques et privées seraient nécessaires pour s'assurer que les membres des Premières Nations possèdent les capacités et les compétences nécessaires pour travailler à la réalisation des projets d'infrastructures. Le manque de données sur l'emploi par industrie pour les membres des Premières Nations vivant dans les réserves empêche un examen plus détaillé de la capacité d'emploi. Étant donné que les taux d'emploi sont généralement plus faibles chez les Premières Nations, les capacités en matière de main-d'œuvre pourraient être considérables, à condition qu'un soutien et une formation adéquats soient fournis.³⁸ La participation des Premières Nations sera essentielle à la réussite de ces projets, en particulier pour le fonctionnement et l'entretien à long terme de chaque projet d'infrastructures.

Limites

Le modèle d'ERE du Conference Board du Canada présente plusieurs limites lorsqu'il s'agit d'évaluer des investissements à grande échelle qui s'étendent sur une période prolongée.

Tout d'abord, le modèle ne suppose aucune contrainte en matière de capacités liée aux ressources matérielles ou à la main-d'œuvre. Il ne tient pas non plus compte des pressions inflationnistes, telles que l'augmentation des prix des matériaux de construction et des salaires, qui pourraient résulter d'investissements importants dans les infrastructures.

Le modèle suppose également des rendements d'échelle constants : cela signifie que lorsqu'on augmente le montant de l'investissement d'un certain pourcentage, on augmente la production d'un même pourcentage. Par exemple, si l'on double l'investissement, l'impact sur le PIB et l'emploi doublera également. L'investissement destiné à combler le manque d'infrastructures est pris en compte en plus de tous les autres investissements prévus dans le pays, ce qui signifie qu'il ne tient pas compte des éventuels effets d'éviction par rapport à d'autres investissements. Pour ces raisons, les résultats du modèle d'ERE peuvent surestimer les retombées économiques nettes réelles ou observées des dépenses en investissement.

Le modèle d'ERE du Conference Board ne prend pas non plus en compte les retombées potentielles d'aval inhérentes à l'utilisation et à l'intégration éventuelles des infrastructures sur les Premières Nations. Les retombées potentielles d'aval comprennent l'augmentation de la valeur des terres, l'augmentation de la productivité, l'amélioration des résultats en santé (diminution des coûts de santé), l'amélioration de l'éducation (augmentation des salaires) et la création d'entreprises supplémentaires. Par conséquent, notre modèle d'ERE sous-estime probablement l'impact total des dépenses en investissement sur les communautés et les régions concernées. L'examen des retombées socioéconomiques plus générales fera l'objet du prochain rapport « *Des avantages pour tous les Canadiens (Partie 2) : Retombées socioéconomiques à long terme du comblement du manque d'infrastructures* ».

³⁸ Statistique Canada. « Membres inscrits des Premières Nations au Canada : un aperçu du Recensement de 2021 ». Consulté le 12 août 2024. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/41-20-0002/412000022023004-fra.htm>.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Annexe C : Tableaux de données supplémentaires

Tableau C1 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur la production totale, phases des immobilisations et du fonctionnement et de l'entretien

(Contributions à la production, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Immobilisations et F/E	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accessibilité	1 367,1	859,3	647,6	2 874
Accès routier en toute saison	30 972,3	24 254,1	13 343,3	68 569,7
Eau potable	608,7	344	254,9	1 207,5
Adaptation au climat	27 056,9	18 861,4	11 917	57 835,3
Connectivité numérique	4 473,7	2 678,7	1 285,8	8 438,1
Demandes directes	47 616	30 163,5	19 684,2	97 463,8
Éducation	11 163,4	6 881	4 323,4	22 367,8
Logement	117 631	74 159,4	53 349	245 139,4
Infrastructure	52 683,5	33 750	22 032,9	108 466,5
Neutralité carbone	10 932,5	6 768,3	5 210,9	22 911,7
Total	304 505,3	198 719,7	132 048,9	635 274

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau C2 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur la production, phase des immobilisations

(Contributions à la production, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Immobilisations	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accessibilité	1 367,1	859,3	647,6	2 874
Accès routier en toute saison	25 050,1	19 616,5	10 791,9	55 458,4
Eau potable	233,9	144,5	114,5	492,9
Adaptation au climat	21 028,6	14 769,3	9 449,4	45 247,3
Connectivité numérique	4 473,7	2 678,7	1 285,8	8 438,1
Demandes directes	47 616	30 163,5	19 684,2	97 463,8
Éducation	6 870,5	4 592,7	2 857,7	14 320,9
Logement	98 649,7	63 195,9	45 181,6	207 027,2
Infrastructures	32 643,9	22 364,8	14 140,1	69 148,8
Neutralité carbone	10 932,5	6 768,3	5 210,9	22 911,7
Total	248 866,2	165 153,4	109 363,6	523 383,2

Source : Le Conference Board du Canada.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Tableau C3 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur la production, phase du fonctionnement et de l'entretien

(Contributions à la production, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Source : Le Conference Board du Canada.

F/E	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accès routier en toute saison	5 922,2	4 637,6	2 551,4	13 111,3
Eau potable	374,8	199,5	140,4	714,7
Adaptation au climat	6 028,3	4 092,2	2 467,6	12 588,1
Éducation	4 292,9	2 288,3	1 465,7	8 046,9
Logement	18 981,3	10 963,5	8 167,4	38 112,2
Infrastructures	20 039,6	11 385,2	7 892,8	39 317,7
Total	55 639,1	33 566,3	22 685,3	111 890,7

Tableau C4 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur le PIB total, phases des immobilisations et du fonctionnement et de l'entretien

(Contributions au PIB, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Immobilisations et F/E	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accessibilité	555,6	419,9	377,8	1 353,3
Accès routier en toute saison	12 332,2	12 078,3	7 745,4	32 155,9
Eau potable	288,7	172,6	148,8	610,1
Adaptation au climat	11 195	9 410,6	6 928,9	27 534,6
Connectivité numérique	1 572,8	1 398,6	747	3 718,4
Demandes directes	22 946,7	15 187,7	11 406,4	49 540,8
Éducation	5 293,8	3 545,8	2 506,3	11 346
Logement	50 578,1	35 656,3	31 041,2	117 275,6
Infrastructures	24 496,9	17 263	12 793	54 552,8
Neutralité carbone	4 562,8	3 290,6	3 041	10 894,4
Total	133 822,7	98 423,5	76 735,8	308 981,9

Source : Le Conference Board du Canada.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Tableau C5 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur le PIB, phase des immobilisations

(Contributions au PIB, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Immobilisations	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accessibilité	555,6	419,9	377,8	1 353,3
Accès routier en toute saison	9 974,2	9 768,8	6 264,4	26 007,4
Eau potable	952	69,5	66,9	231,5
Adaptation au climat	8 436,8	7 355,9	5 496,8	21 289,4
Connectivité numérique	1 572,8	1 398,6	747	3 718,4
Demandes directes	22 946,7	15 187,7	11 406,4	49 540,8
Éducation	2781,3	2 366,4	1 657,3	6 805
Logement	40 691,2	30 285	26 311,5	97 287,7
Infrastructures	14 208,1	11 345,7	8 201,6	33 755,5
Neutralité carbone	4 562,8	3 290,6	3 041	10 894,4
Total	105 824,7	81,488,1	63 570,5	25883,3

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau C6 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur le PIB, phase du fonctionnement et de l'entretien

(Contributions au PIB, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

F/E	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accès routier en toute saison	2 358,1	2 309,5	1 481	6 148,6
Eau potable	193,5	103,2	81,9	378,6
Adaptation au climat	2 758,2	2 054,8	1 432,2	6 245,2
Éducation	2 512,5	1 179,5	849,1	4 541
Logement	9 886,9	5 371,3	4 729,7	19 987,9
Infrastructures	10 288,7	5 917,2	4 591,4	20 797,3
Total	27 997,9	16 935,4	13 165,2	58 098,6

Source : Le Conference Board du Canada.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Tableau C7 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur l'emploi, total, phases des immobilisations et du fonctionnement et de l'entretien

(Contributions à l'emploi, emplois à temps plein sur une année entière, 2023-2030)

Immobilisations et F/E	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accessibilité	4 322	3 149	2 784	10 255
Accès routier en toute saison	90 922	78 767	57 287	226 976
Eau potable	1 790	1 226	1 101	4 117
Adaptation au climat	81 360	65 375	51 213	197 947
Connectivité numérique	6 458	9 662	5 543	21 663
Demandes directes	169 459	111 978	84 621	366 059
Éducation	39 249	26 408	18 584	84 240
Logement	468 620	281 878	240 536	991 035
Infrastructures	168 058	120 644	94 799	383 501
Neutralité carbone	35 091	24 545	22 399	82 035
Total	1 065 330	723 632	578 866	2 367 828

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau C8 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur l'emploi, phase des immobilisations

(Contributions à l'emploi, emplois à temps plein sur une année entière, 2023-2030)

Immobilisations	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accessibilité	4 322	3 149	2 784	10 255
Accès routier en toute saison	73 537	63 706	46 333	183 576
Eau potable	754	521	492	1 767
Adaptation au climat	62 100	51 143	40 598	153 841
Connectivité numérique	6 458	9 662	5 543	21 663
Demandes directes	169 459	111 978	84 621	366 059
Éducation	20 182	17 713	12 282	50 177
Logement	341 779	239 703	205 557	787 039
Infrastructures	101 266	79 292	60 766	241 324
Neutralité carbone	35 091	24 545	22 399	82 035
Total	814 949	601 412	481 375	1 897 736

Source : Le Conference Board du Canada.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Tableau C9 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur l'emploi, phase du fonctionnement et de l'entretien

(Contributions à l'emploi, emplois à temps plein sur une année entière, 2023-2030)

F/E	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accès routier en toute saison	17 385	15 061	10 954	43 400
Eau potable	1 036	705	608	2 349
Adaptation au climat	19 260	14 231	10 615	44 106
Éducation	19 067	8 695	6 302	34 063
Logement	126 841	42 175	34 979	203 996
Infrastructures	66 792	41 353	34 033	142 178
Total	250 381	122 220	97 491	470 092

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau C10 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur le revenu du travail, total, phases des immobilisations et du fonctionnement et de l'entretien

(Contributions au revenu du travail, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Immobilisations et F/E	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accessibilité	411,2	276,3	198	885,5
Accès routier en toute saison	9 451,4	7 545,6	4 073,3	21 070,3
Eau potable	177,1	109,2	78,1	364,4
Adaptation au climat	8 375,7	6 040,8	3 640,2	18 056,7
Connectivité numérique	795,8	894,7	394	2 084,5
Demandes directes	17 722,7	9 899	6 005,4	33 627,1
Éducation	3 665	2 320,5	1 318,4	7 303,9
Logement	37 455,5	23 206,2	16 212	76 873,7
Infrastructures	17 448	11 162,6	6 732,3	35 342,9
Neutralité carbone	3 292,6	2 157,7	1 594,1	7 044,3
Total	98 795	63 612,4	40 245,9	202 653,3

Source : Le Conference Board du Canada.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Tableau C11 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur le revenu du travail, phase des immobilisations

(Contributions au revenu du travail, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Immobilisations	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accessibilité	411,2	276,3	198	885,5
Accès routier en toute saison	7 644,2	6 102,8	3 294,5	17 041,5
Eau potable	69,4	45,6	35	150
Adaptation au climat	6 355,3	4 739,5	2 886,6	13 981,4
Connectivité numérique	795,8	894,7	394	2 084,5
Demandes directes	17 722,7	9 899	6 005,4	33 627,1
Éducation	2 174,2	1 572,2	870,8	4 617,3
Logement	29 379	19 747,5	13 737,9	62 864,4
Infrastructures	11 194,1	7 399,1	4 316,1	22 909,4
Neutralité carbone	3 292,6	2 157,7	1 594,1	7 044,3
Total	79 038,5	52 834,4	33 332,5	165 205,4

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau C12 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur le revenu du travail, phase du fonctionnement et de l'entretien

(Contributions au revenu du travail, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

F/E	Directes	Indirectes	Induites	Total
Accès routier en toute saison	1 807,2	1 442,8	778,9	4 028,9
Eau potable	107,7	63,6	43,1	214,4
Adaptation au climat	2 020,4	1 301,3	753,6	4 075,3
Éducation	1 490,8	748,2	447,6	2 686,6
Logement	8 076,5	3 458,6	2 474,1	14 009,2
Infrastructures	6 253,9	3 763,5	2 416,1	12 433,5
Total	19 756,5	10 778	6 913,4	37 447,9

Source : Le Conference Board du Canada.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Tableau C13 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur les recettes publiques, total, phases des immobilisations et du fonctionnement et de l'entretien
(Contributions aux recettes publiques, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Immobilisations et F/E	Fédérales	Provinciales	Locales	Total
Accessibilité	198,6	134,2	75,7	408,4
Accès routier en toute saison	4 733,3	3 199,4	741,2	8 673,9
Eau potable	74,7	54,1	26,4	155,2
Adaptation au climat	3 972,8	2 693,4	979,3	7 645,6
Connectivité numérique	539,7	367,1	82,7	989,6
Demandes directes	7 399,3	4 910,8	1 447,9	13 758
Éducation	1 540	1 050,1	440,6	3 030,7
Logement	16 591,6	11 013,1	6 986,8	34 591,5
Infrastructures	7 528,5	5 158,1	1 516,7	14 203,4
Neutralité carbone	1 581,2	1 069,6	599,3	3 250,1
Total	44 159,8	29 650	12 896,6	86 706,4

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau C14 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur les recettes publiques, phase des immobilisations
(Contributions aux recettes publiques, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Immobilisations	Fédérales	Provinciales	Locales	Total
Accessibilité	198,6	134,2	75,7	408,4
Accès routier en toute saison	3 915,7	2 639,8	601,1	7 156
Eau potable	33,6	22,8	13,6	70
Adaptation au climat	3 178,9	2 143,9	808,8	6 131,5
Connectivité numérique	539,7	367,1	82,7	989,6
Demandes directes	7 399,3	4 910,8	1 447,9	13 758
Éducation	1 036,9	693,6	310,4	2 040,9
Logement	14 125,3	9 408	6 357,4	29 890,6
Infrastructures	5 119,6	3 428,8	921,6	9 470
Neutralité carbone	1 581,2	1 069,6	599,3	3 250,1
Total	37 128,9	24 818,4	11 218,4	73 165,8

Source : Le Conference Board du Canada.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Tableau C15 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur les recettes publiques, phase du fonctionnement et de l'entretien

(Contributions aux recettes publiques, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

F/E	Fédérales	Provinciales	Locales	Total
Accès routier en toute saison	817,6	559,7	140,1	1 517,4
Eau potable	41,1	31,3	12,8	85,2
Adaptation au climat	793,9	549,6	170,5	1 514
Éducation	503,1	356,5	130,2	989,8
Logement	2 466,3	1 605,2	629,4	4 700,9
Infrastructures	2 408,9	1 729,4	595,1	4 733,4
Total	7 030,9	4 831,6	1 678,2	13 540,7

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau C16 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur la production, par région

(Contributions à la production, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Région	Immobilisations	F/E	Total
Alberta	88 205,5	18 937,6	107 143,2
Atlantique	20 732,6	4 423,6	25 156,2
Colombie-Britannique	101 851,8	21 930,5	123 782,3
Manitoba	59 534,7	12 799,1	72 333,8
T.N.-O.	16 292,1	3 658,6	19 950,7
Ontario	116 849,7	24 323,5	141 173,2
Québec	51 058,7	10 368,1	61 426,9
Saskatchewan	58 428,5	13 028,7	71 457,3
Yukon	10 429,6	2 420,9	12 850,5
Canada	523 383,2	111 890,7	635 274

Source : Le Conference Board du Canada.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Tableau C17 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur le PIB, par région

(Contributions au PIB, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Région	Immobilisations	F/E	Total
Alberta	41 683	8 953,3	50 636,3
Atlantique	9 912,3	2 329,9	12 242,3
Colombie-Britannique	49 996	11 707	61 703,1
Manitoba	27 373,9	6 975	34 348,9
T.N.-O.	6 461,3	1 697,3	8 158,6
Ontario	58 550,8	13 028,9	71 579,7
Québec	24 299,7	5 442,2	29 741,9
Saskatchewan	27 556,4	6 648,2	34 204,6
Yukon	5 049,9	1 316,7	6 366,6
Canada	250 883,3	58 098,6	308 981,9

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau C18 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur l'emploi, par région

(Contributions à l'emploi, emplois à temps plein, année complète, 2023-2030)

Région	Immobilisations	F/E	Total
Alberta	279 921	60 817	340 738
Atlantique	87 443	21 987	109 430
Colombie-Britannique	393 728	97 124	490 852
Manitoba	226 994	60 791	287 785
T.N.-O.	30 531	9 495	40 026
Ontario	439 715	101 914	541 629
Québec	199 119	46 403	245 522
Saskatchewan	210 096	61 768	271 864
Yukon	30 189	9 793	39 981
Canada	1 897 736	470 092	2 367 827

Source : Le Conference Board du Canada.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Tableau C19 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur le revenu du travail, par région

(Contributions au revenu du travail, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Région	Immobilisations	F/E	Total
Alberta	26 011,1	5 384	31 395,1
Atlantique	6 866,5	1 476	8 342,5
Colombie-Britannique	33 198,3	7 480,9	40 679,2
Manitoba	19 468,7	4 793,8	24 262,4
T.N.-O.	3 706,3	1 102,7	4 808,9
Ontario	39 702,3	8 635,2	48 337,5
Québec	17 210,9	3 656,5	20 867,4
Saskatchewan	15 793,1	4 001,3	19 794,4
Yukon	3 248,3	917,5	4 165,8
Canada	165 205,4	37 447,9	202 653,3

Source : Le Conference Board du Canada.

Tableau C20 – Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures sur les recettes publiques, par région

(Contributions aux recettes publiques, 2023 millions de dollars, 2023-2030)

Région	Immobilisations	F/E	Total
Alberta	11 484	1 964	13 448
Atlantique	2 883,6	548,9	3 432,4
Colombie-Britannique	13 331,1	2 520,7	15 851,8
Manitoba	8 111,1	1 649,3	9 760,4
T.N.-O.	1 144,2	213,7	1 358
Ontario	18 501,2	3 417,5	21 918,7
Québec	9 129,3	1 691,7	10 821
Saskatchewan	7 431,8	1 283,5	8 715,4
Yukon	1 149,4	251,3	1 400,7
Canada	73 165,8	13 540,7	86 706,4

Source : Le Conference Board du Canada

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Tableau C21 – Croissance du PIB par habitant dans les 38 économies avancées, 2023-2030

Pays	Taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant
RAS de Macao	4,46 %
Malte	3,30 %
Lituanie	3,13 %
Croatie	2,88 %
République slovaque	2,68 %
Slovénie	2,57 %
Lettonie	2,57 %
Province chinoise de Taïwan	2,45 %
Chypre	2,27 %
Corée	2,26 %
République tchèque	2,13 %
Portugal	2,06 %
RAS de Hong Kong	2,03 %
Estonie	1,80 %
Canada avec l'investissement du CTIG	1,76 %
Singapour	1,75 %
Grèce	1,67 %
États-Unis	1,54 %
Israël	1,52 %
Japon	1,21 %
Danemark	1,20 %
Suède	1,13 %
Porto Rico	1,10 %
Australie	1,08 %
France	1,05 %
Royaume-Uni	1,04 %
Saint-Marin	1 %
Pays-Bas	0,97 %
Norvège	0,96 %
Allemagne	0,93 %
Belgique	0,90 %
Nouvelle-Zélande	0,88 %
Italie	0,81 %
Espagne	0,78 %
Suisse	0,66 %
Islande	0,61 %
Canada sans l'investissement du CTIG	0,36 %
Luxembourg	0,27 %
Andorre	-0,43 %

Source : Fonds monétaire international, World Economic Outlook Database: April 2024; Le Conference Board du Canada.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Annexe D : Glossaire

Coefficient de production : Le coefficient de production donne les retombées économiques totales ou brutes de l'investissement total. Il s'agit du rapport entre l'investissement du Canada dans les dix domaines d'infrastructures et les retombées totales correspondantes de la production. Son calcul correspond au montant de la production générée pour 1 dollar de dépenses.

Coefficient du PIB : Le coefficient du PIB présente les retombées économiques nettes de l'investissement total. Il s'agit du rapport entre l'investissement dans les dix domaines d'infrastructures et les retombées totales correspondantes sur le PIB. Son calcul correspond au montant du PIB généré pour 1 dollar de dépenses.

Coût en immobilisations : Dépenses fixes ponctuelles encourues pendant la phase des immobilisations du projet, y compris l'équipement pour le projet.

Coûts de fonctionnement et d'entretien (F/E) : Dépenses encourues pendant la phase des opérations du projet pour s'assurer qu'un bien effectue sa durée de vie prévue au complet, notamment les réparations et le remplacement périodique d'éléments.

Impôt sur le revenu : Impôts perçus par les gouvernements fédéral et provinciaux sur le revenu des particuliers.

Impôts locaux : Impôts perçus auprès des entreprises et des particuliers par la municipalité et la Première Nation dans laquelle ils résident.

Impôts sur les sociétés : Impôts perçus par les gouvernements fédéral et provinciaux sur les bénéfices des sociétés et autres entités juridiques similaires.

Production économique : La production économique mesure la valeur brute de l'ensemble de l'activité économique. Cette mesure englobe tous les biens et services produits, tant les produits finaux que les biens et services intermédiaires, qui sont utilisés dans la production d'autres biens et services. En revanche, le PIB n'inclut que la valeur des biens et services finaux et évite de comptabiliser deux fois la valeur des biens intermédiaires. Par exemple, si une entreprise achète une auto 500 dollars et la vend ensuite 1 000 dollars, la production comprendra l'achat intermédiaire plus la vente de l'auto (500 \$ + 1 000 \$), alors que le PIB prendra en compte seulement la vente finale de l'auto (1 000 \$).

Produit intérieur brut (PIB) : Il s'agit de la mesure de la valeur ajoutée de l'activité économique, exprimée en termes de prix réels payés par un acheteur après impôts. Contrairement à la production économique, le PIB ne prend en compte que la valeur des biens et services finaux, ce qui donne une image plus représentative des performances économiques d'un pays en évitant de compter deux fois la valeur des biens intermédiaires.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Retombées directes : Il s'agit des retombées économiques provenant directement de l'investissement dans les phases de la construction et des opérations des dix domaines d'infrastructures au Canada.

Retombées indirectes : Les retombées indirectes sont la mesure de la valeur ajoutée que les « entreprises à retombées directes » génèrent par leur demande d'intrants intermédiaires ou d'autres services de soutien.

Retombées induites : Les retombées induites se produisent lorsque les employés des industries directement et indirectement concernées dépensent leurs revenus et que les employeurs dépensent leurs bénéfices. Ces achats entraînent une nouvelle vague d'emplois, de salaires, de revenus et de recettes fiscales et concernent généralement un large éventail d'industries axées sur la consommation.

Revenu du travail : Rémunération et avantages financiers versés aux salariés et aux travailleurs indépendants. Le revenu du travail est présenté en termes bruts avant impôts et autres déductions.

Taxe de vente : Impôt perçu par les gouvernements fédéral et provinciaux sur l'achat de biens et services.



Des avantages pour tous les Canadiens (Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Annexe E : Bibliographie

Agence du revenu du Canada. « Déduction pour mobilité de la main-d'œuvre ». *Gouvernement du Canada*, consulté le 15 août 2024. <https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/programmes/a-propos-agence-revenu-canada-arc/budgets-gouvernement-federal/budget-2022-plan-faire-croitre-notre-economie-rendre-vie-plus-abordable/deduction-mobilite-travail.html>.

Agence du revenu du Canada. « Renseignements concernant l'exemption fiscale prévue à l'article 87 de la *Loi sur les Indiens* ». *Gouvernement du Canada*, consulté le 24 juin 2024. Assemblée des Premières Nations. « Comblent le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Un rapport de coûts collaboratif et exhaustif identifiant les besoins d'investissement en infrastructure des Premières Nations du Canada ». *Assemblée des Premières Nations*, mars 2023. <https://afn.bynder.com/m/7f8472dc0f355330/original/2-Comblerle-deficit-d-infrastructures-d-icia-2030-Proposition-et-rapport-de-cout.pdf>.

Assemblée des Premières Nations. « *Comblent le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Plan de priorisation et de mise en œuvre* ». *Assemblée des Premières Nations*, juillet 2023. <https://afn.bynder.com/m/e2dc89243a2d920/original/2-Combler-le-deficit-d-infrastructure-by-2030-PLAN-DE-PRIORISATION-ET-DE-MISE-EN-OEUVRE.pdf>.

Commission de la fiscalité des Premières nations. « Contribuables : L'impôt foncier dans les réserves », *Commission de la fiscalité des Premières nations*. Consulté le 9 août 2024. <https://cfpn-fntc.ca/>.

Conseil canadien pour l'entreprise autochtone. « Industrie et inclusion (2019): une analyse du potentiel autochtone dans les chaînes d'approvisionnement fédérales ». *Conseil canadien pour l'entreprise autochtone*, 2019. [CCAB_Research-Report_web.pdf](https://www.ccab.ca/research-reports/industry-and-inclusion-2019).

Contini, M., et Samardzic, T. « Diversity, Equity and Inclusion Policies in Canadian Small-to-Medium Sized Enterprises within Science, Tech, Engineering and Skilled Trades ». Guelph, Ontario, *Community Engaged Scholarship Institute*. 2019. <https://atrium.lib.uoguelph.ca/server/api/core/bitstreams/3cffdd26-0227-476c-9c40-4c99d71159c2/content>.

Denkler, Kathryn, Fabien Forge et Alice Craft. « Work in Progress: How Immigration Can Address Labour Shortages in Residential Construction », Ottawa. *Le Conference Board du Canada*, 2023. <https://www.conferenceboard.ca/wp-content/uploads/2022/10/work-in-progress-2023.pdf>.

Denkler, Kathryn. « The Leaky Bucket: A Study of Immigrant Retention Trends in Canada », Ottawa, *Le Conference Board du Canada*, 2023. <https://www.conferenceboard.ca/wp-content/uploads/2022/10/the-leaky-bucket-2023.pdf>.

Fonds monétaire international. « World Economic Outlook database, April 2024 », *Fonds monétaire international*. Évalué le 9 août 2024. <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2024/April>.

Fonds monétaire international. « World Economic Outlook Database - Groups and Aggregates », *Fonds monétaire international*. Évalué le 9 août 2024. <https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/April/groups-and-aggregates#mae>.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

French, Janet. « Alberta unveils tax credit to lure 2,000 skilled tradespeople to the province », *CBC News*, mars 2024. <https://www.cbc.ca/news/canada/edmonton/alberta-unveils-tax-credit-to-lure-2-000-skilled-tradespeople-to-the-province-1.7141584>.

<https://www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/autochtones/renseignements-indiens.html>.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. « Résidence permanente pour les travailleurs de la construction sans statut dans la région du Grand Toronto », *gouvernement du Canada*. Consulté le 13 août 2024. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/rgt-travailleurs-construction.html>.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. « Rondes d'invitations dans le cadre d'Entrée express : Sélection axée sur les catégories (ensembles) », *gouvernement du Canada*. Consulté le 13 août 2024. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/services/immigrer-canada/entree-express/soumettre-profil/selections-candidats/selection-axee-ensembles.html>.

Khan, Samir. « État des compétences : Innovation en matière de formation, de recrutement et de perfectionnement pour les métiers spécialisés », *Centre des compétences futures*. 2023. <https://fsc-ccf.ca/fr/projets/state-of-skills-skilled-trades/>.

MacLaine, Cameron, Melissa Lalonde et Adam Fiser. « Working Together: Indigenous Recruitment and Retention in Remote Canada », Ottawa, *Le Conference Board du Canada*, 2019. https://www.conferenceboard.ca/wp-content/uploads/woocommerce_uploads/reports/10121_IndigenousEmployment-RPT.pdf.

Residential Construction Council of Ontario. « Retaining Employees in the Skilled Trades », Residential Construction Council of Ontario, mars 2019. <https://cms.rescon.com/media/PDFs/REST%20report.pdf>.

Santoro, Samantha, et Maesyne Walsh. « Préparation et résilience : Cartographie des grandes lignes de l'écosystème des compétences et de l'emploi des Autochtones au Canada », Conseil canadien pour l'entreprise autochtone, juin 2022. https://www.ccab.com/fr/research/publications/innovation/readiness_and_resilience/.

Services aux Autochtones Canada. « Cible minimale obligatoire de 5 % d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones », *gouvernement du Canada*. Consulté le 26 juin 2024. <https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1691786841904/1691786863431>.

Snook, Andrew. « Constructing for the Future: First Nations Partnerships and the Environment », *Environmental Journal*, avril 2021. <https://environmentjournal.ca/constructing-for-the-future-first-nations-partnerships-to-improve-the-employment-and-environment/>.

Statistique Canada, « Tableau 14-10-0372-01, Caractéristiques de la population active selon la région et le groupe autochtone détaillé », *Statistique Canada*. Consulté le 24 juin 2024. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1410036501&request_locale=fr.

Statistique Canada. "Tableau 36-10-0434-03 Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, selon l'industrie, moyenne annuelle (x 1 000 000)". *Statistique Canada*, consulté le 26 juin 2024. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/en/tv.action?pid=3610043403>.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Statistique Canada. « Tableau 14-10-0372-01, Postes vacants, employés salariés, et taux de postes vacants selon le secteur de l'industrie, données mensuelles non désaisonnalisées », *Statistique Canada*. Consulté le 13 août 2024. https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1410037201&request_locale=fr.

Statistique Canada. « Le secteur de la construction ne fonctionne pas au maximum de sa capacité – voici quelques données qui pourraient expliquer pourquoi », *Statistique Canada*. Consulté le 30 août 2024. <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/6596-le-secteur-de-la-construction-ne-fonctionne-pas-au-maximum-de-sa-capacite-voici-quelques>.

Statistique Canada. « Membres inscrits des Premières Nations au Canada : un aperçu du Recensement de 2021 », *Statistique Canada*. Consulté le 12 août 2024. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/41-20-0002/412000022023004-fra.htm>.

Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures



Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024

Remerciements

Le présent document d'information a été préparé grâce au soutien financier et aux données de l'Assemblée des Premières Nations.

Les membres suivants du Conference Board du Canada ont contribué à la recherche : Elise Nelson, économiste principale, M. A.; Anthony Landry, économiste, M. A.; Alishba Rasheed, économiste, M. Sc.; Greg Hermus, économiste principal, M. A.; Alan Chaffe, gestionnaire principal, doctorat; Tony Bonen, directeur exécutif, doctorat; Michael Burt, vice-président, M. A.

Nous tenons à remercier Services aux Autochtones Canada pour le financement du rapport *Comblant le déficit d'infrastructures d'ici 2030 : Un rapport de coûts collaboratif et exhaustif identifiant les besoins d'investissement en infrastructure des Premières Nations du Canada*, ainsi que pour sa contribution à ce dernier. Les estimations de coûts d'infrastructures présentées dans ce rapport ont été effectuées par BTY Group, Associated Engineering, IFSD, Planetnetworks Consulting et First Nations Engineering Services.



Des avantages pour tous les Canadiens

(Partie 1) : Retombées économiques du comblement du manque d'infrastructures

Présenté à l'Assemblée des Premières Nations | le 30 août 2024





Préparé par
Le Conference Board du Canada